

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Artikel: Albert Dauzat et la linguistique (romane et générale) de son temps
Autor: Swiggers, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALBERT DAUZAT ET LA LINGUISTIQUE (ROMANE ET GÉNÉRALE) DE SON TEMPS^(*)

«J'ai eu la chance d'avoir en troisième un de ces 'professeurs inexpérimentés', dont parle avec tant de dédain l'instruction de 1890 – il est aujourd'hui à la Sorbonne! Il avait eu le courage de braver les foudres des programmes et de nous faire un cours suivi de grammaire historique: une demi-heure par semaine pendant six mois. Ce petit cours très clair et très méthodique, nous intéressait vivement. Il fut, pour moi, une révélation, tant il m'ouvrait d'horizons nouveaux: et ce sont ces quelques leçons du jeune agrégé d'alors qui ont déterminé mon orientation vers la philologie romane» (Dauzat 1908: 121)⁽¹⁾.

«Tout homme qui n'a pas soigneusement exploré les patois de sa langue, ne la sait qu'à demi» (Charles Nodier, cité par Dauzat 1906a: 229 et 1927a: 8).

«Aujourd'hui on retourne au concret, on s'efforce de procéder à la synthèse et de reconstituer les organismes vivants, en donnant le pas à l'histoire des mots sur l'évolution des sons et des formes, et en ne considérant plus le village que comme un élément de la collectivité qui occupe depuis des siècles un territoire plus vaste, creuset où s'est refondu et amalgamé le langage en raison de la communauté de la culture et des rapports sociaux» (Dauzat 1920: 17).

1. Introduction: un auteur caméléon, une œuvre complexe

Quand on s'interroge à propos du rapport entre l'œuvre d'un chercheur et l'histoire d'une discipline (celle à laquelle il «appartient»), le problème de l'insertion de la première à la deuxième est parfois fort facile: c'est le cas quand la discipline en question était, à l'époque de l'auteur

(*) Ce texte, présenté au Colloque Dauzat qui s'est tenu à Thiers (Parc naturel régional Livradois-Forez) du 5 au 7 novembre 1998, n'a pas trouvé place dans les Actes qui viennent d'être publiés.

(1) Voir aussi Dauzat (1946b: 82), où ce professeur est explicitement nommé (il s'agit de Henri Hauvette): «Ce fut un trait de lumière. Une matière, jusque-là aride, terne, fastidieuse, s'éclairait, prenait un intérêt nouveau. La grammaire

en question, peu agitée par des oppositions théoriques et quand l'auteur a laissé une œuvre «uniforme», nettement circonscrite quant aux problématiques et quant aux options qu'on peut appeler, dans une visée rétrospective, méthodologiques et épistémologiques.

Dans le cas du rapport entre l'œuvre d'Albert Dauzat et la linguistique générale et romane de son temps, le problème est toutefois d'une complexité redoutable. Cette complexité, on peut la démontrer sans doute le plus nettement en observant que

- (a) l'œuvre de Dauzat s'étend sur soixante années de recherche active (de 1896 à 1955), période pendant laquelle cette œuvre a évolué (sans qu'il ne faille rattacher un jugement de valeur à l'orientation de cette évolution);
- (b) par conséquent, la carrière de Dauzat doit être située à l'égard d'une multiplicité de «linguistiques», au sens où on peut parler de divers modèles aux objets théoriques «internes» très différents;
- (c) Dauzat nous a laissé une œuvre foisonnante, très riche mais aussi multiforme dans les approches suivies et dans les objets traités, ce qui pose le problème de la situer par rapport à une multiplicité de champs linguistiques (c'est-à-dire des «linguistiques» définies par leur objet référentiel).

À cela s'ajoute que Dauzat nous a laissé relativement peu d'écrits de nature théorique⁽²⁾ dans lesquels il a défini sa position à l'égard de la linguistique/des linguistiques de son époque: il fut surtout un pratiquant, ou mieux: il s'est laissé guider par ses intérêts, investissant son énergie et sa passion scientifiques davantage du côté des faits que de celui des théories.

Grand voyageur – auteur d'ouvrages fournissant la description de terres françaises et étrangères (l'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne)⁽³⁾ à

devenait passionnante parce que le professeur l'avait incorporée à la vie, et parce que l'on comprenait ce qu'on avait appris en perroquets, parce que le professeur nous montrait l'origine et le pourquoi des formes et des règles. Ce qu'avait réalisé un jeune normalien de 1890, les professeurs d'aujourd'hui seraient-ils incapables de le faire?».

- (2) Voir toutefois la section 3. de cet article, pour l'analyse d'un texte particulièrement important (Dauzat 1906a); on y ajoutera encore les observations méthodologiques formulées par Dauzat dans ses travaux onomastiques et étymologiques.
- (3) Parmi les nombreux titres, signalons les suivants: *La Suisse illustrée*, *La Suisse moderne*, *L'Italie nouvelle*, *Mers et montagnes d'Italie*, *L'expansion italienne*, *L'Espagne telle qu'elle est*, et *Pour qu'on voyage*. Un autre document à signaler est *Impressions et Choses vues* (juillet – décembre 1914). *Les préliminaires de la guerre*. *Le carnet d'un infirmier militaire*. *Le journal de Barzac* (Paris/Neu-

partir des expériences personnelles de l'auteur –, Dauzat fut aussi un voyageur à travers l'espace linguistique – celui des dialectes, celui des mots (cf. Dauzat 1947a), celui des noms propres –, et à travers l'espace de la linguistique (et des linguistiques) de son temps, en pratiquant avec aisance (et bonheur) des genres aussi divers que la description phonétique et phonologique (*ante litteram*), la grammaire, la lexicologie, la géographie linguistique, et en participant aux discussions en linguistique historique, en linguistique descriptive et en linguistique théorique.

J'essaierai, dans la mesure du possible, de laisser une place suffisante à Dauzat et de ne pas trop problématiser la thématique «de quel Dauzat parle-t-on?». Les psychologues d'aujourd'hui n'ont aucune difficulté (ou gêne) à reconnaître que nous avons tous des personnalités multiples; or, l'œuvre de Dauzat nous laisse le témoignage éclatant d'une personnalité riche, sensible – aux faits, à l'histoire et aux autres –, et surtout d'une personnalité scientifique (et littéraire) multiple.

Les conceptions théoriques de Dauzat ont trouvé, très tôt déjà dans sa carrière, une formulation explicite et arrêtée. Il est vrai que, au long d'une carrière linguistique s'étendant sur douze lustres, l'auteur a favorisé divers objets d'étude et a laissé libre cours à des centres d'intérêt changeants. Il n'en reste pas moins que dans l'œuvre de Dauzat se dégagent une constante «ontique» et une constante «méthodologique». La constante ontique est celle d'une priorité accordée à la vie du langage⁽⁴⁾, que l'au-

châtel: Attinger, 1915), témoignage saisissant sur «le côté psychologique de la guerre», où l'on trouvera aussi des méditations sur «l'âme nationale» (cf. p. 105) ou d'intéressantes anecdotes (p. 173); voir aussi p. 129: «Voilà bien la caractéristique de notre esprit indépendant, individualiste et primesautier, qui répugne à l'organisation patiente et se fie au génie de la race. On se rit de la préparation savante et méticuleuse de l'adversaire: d'une bousculade, on dérangera ses plans, et le moindre grain de sable dans la machine arrêtera le mécanisme. Et, en effet, on se débrouille: le Français est maître dans l'art d'improviser, de parer à l'imprévu surtout quand il est fouetté par le danger de la nécessité et quand le cœur est de la partie. Il est vrai que son imprévoyance lui cause parfois, au début, de cruels mécomptes: mais il est rare qu'il ne s'en tire pas ensuite à son honneur. Et puis, les docteurs ont beau prêcher, on ne refait pas le caractère d'une race, même lorsqu'elle reconnaît ses défauts». Voir aussi la description «ethnographique» publiée à l'issue de la première guerre mondiale (Dauzat 1919a).

- (4) Le syntagme «la vie du langage» est régulièrement utilisé par Dauzat dans ses écrits, depuis ses premiers jusqu'à ses derniers travaux; il figure dans le titre d'un livre et d'un article (Dauzat 1910; 1945b).

teur a pu apprécier dès le début de sa carrière en observant et en étudiant le patois de Vinzelles⁽⁵⁾. La constante méthodologique a été celle de l'importance cruciale accordée à l'explication historique⁽⁶⁾ (celle-ci englobant une perspective sociologique et une perspective psychologique [cf. la section 3. de cet article]).

Cette double constante sous-tend la première œuvre méthodologique de Dauzat, qui s'appuie directement sur ses études dialectologiques: *l'Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, thèse de doctorat principale présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris en 1906, et travail auquel l'auteur empruntera l'essentiel de sa *Philosophie du langage* (Dauzat 1912a, un ouvrage de méthodologie de la linguistique, et non de philosophie du langage). L'élaboration d'une «méthodologie linguistique» s'explique par la valeur stratégique accordée aux matériaux dialectologiques dans le contexte scientifique de l'époque. Cette valeur stratégique était explicitement reconnue par les linguistes comparatistes⁽⁷⁾. En effet, la grammaire comparée – quintessence de la linguistique – accordait un intérêt primordial à la documentation empirique, qui doit refléter avec une précision maximale la complexité de l'histoire et des rapports mutuels des langues; cette réalité riche et nuancée ne peut être saisie que si l'on tient compte des différences dialectales, des différences chronologiques, des différences sociales et stylistiques (cf. Meillet 1932b [1936]: 166). L'incidence de la géographie linguistique sur la comparaison linguistique devient donc claire: la géographie linguistique élargit le cadre de la grammaire comparée, et apporte une extension à la méthode comparative. Là où la grammaire comparée

(5) L'intérêt accordé par Dauzat à la vie du langage l'a conduit à des recherches innovatrices: par ex. sur les argots de métiers et les argots de la guerre (cf. Dauzat 1917; 1918; 1918-1920; 1919b; 1928a), sur la vitalité morphologique dans certaines aires géographiques (cf. Dauzat 1939d: à propos des altérations et réfections de *avér* et des innovations issues des régions les plus éloignées des centres directeurs), sur la formation (délocutive/rétrolocutive) de sobriquets (ethniques) (cf. Dauzat 1935).

(6) L'affirmation du primat de l'histoire, qu'on trouve dans Dauzat (1906a: 74), sera maintenue dans ses dernières publications (cf. Dauzat 1947b: 9). Une telle affirmation est caractéristique de la linguistique romane dans son orientation générale; cf. Malkiel (1964).

(7) Ici, le rôle de Meillet a été particulièrement important: il s'est fortement intéressé aux études de dialectologie et s'est efforcé de faire connaître au plan international et de promouvoir les recherches dialectologiques en France (cf. Meillet 1911; 1916; 1921b; 1921c; 1927; 1928; 1931; 1932a; 1932c; 1933); voir Swiggers (1997).

étudie des rapports de correspondance entre des données qui relèvent de différents états historiques de langues diverses rapportées à une langue commune, la géographie linguistique prend comme objet les «mêmes données» linguistiques (les mots de mêmes sens, les formes grammaticales de même valeur) sur l'ensemble d'un seul domaine linguistique. La géographie linguistique est donc une discipline qui apporte des précisions au cadre comparatiste, et qui permet de préciser les rapports d'affinité dans le temps et dans l'espace: «Partout où l'on a pu appliquer la méthode géographique, elle a donné lieu à des progrès décisifs. Elle exige des enquêtes aussi étendues qu'il est possible et l'utilisation de toutes les données qu'on possède sur l'ensemble d'un domaine linguistique. La méthode comparative gagne par là une précision, une étendue et une aisance jusqu'alors imprévues» (Meillet 1925: 70)⁽⁸⁾.

2. Contours et co(n)textes d'une longue carrière de linguiste⁽⁹⁾: d'une formation philologique à la découverte des dialectes, de la dialectologie à l'étude de la langue nationale, du patois de Vinzelles aux langues de l'Europe

Laissons d'abord la parole à Dauzat lui-même, pour un «récit des origines»:

«Le meilleur professeur ne peut rien contre une antinomie intellectuelle foncière. Rappellerai-je un exemple personnel? Fils de mathématicien, j'ai eu l'aversion des mathématiques tout au long de mes études secondaires; mon père attribuait cette antipathie à la médiocrité

(8) Sur la méthode comparative, voir Meillet (1913; 1925; 1932b); sur les conceptions de Meillet comparatiste, voir Swiggers (1985; 1987) et, sur ses conceptions «variationnistes», voir Swiggers (1986).

(9) Sur la vie et l'œuvre de Henri Albert Dauzat (8 juillet 1877 – 31 octobre 1955), voir Sindou (1993) et Chambon (1996); ces deux articles font justice aux mérites de l'auteur comme dialectologue, onomasticien et organisateur d'entreprises collectives. Sindou (1993: 685) insiste, avec raison, sur la nécessité d'écarter le «reproche injuste» fait à Dauzat d'être «seulement un vulgarisateur». Pour une bibliographie (fort incomplète) de Dauzat, voir les *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat [...] par ses élèves et ses amis* [Paris: d'Artrey, 1951], pp. 2-10 (bibliographie précédée d'une «Notice biographique», p. 2) et le *Bibliographisches Handbuch zur Sprachinhaltsforschung*, Teil I, Band I (Köln/Opladen: Westdeutscher Verlag, 1962-1966), pp. 325-328. Dans les histoires de la linguistique romane, la place dévolue à Dauzat est très réduite: voir par ex. Tagliavini (1972: 60 et *passim*) et Vårvaro (1980: mentions aux pp. 201, 218, 226); un traitement plus généreux lui est réservé par Iordan – Orr (1937: 217, 367-370; ces dernières pages concernent ses études sur l'argot). Sur la place importante de Dauzat dans l'histoire de la dialectologie romane, voir Pop (1950, *passim*).

des professeurs. Le baccalauréat ès-lettres passé, il me demanda de faire une année de mathématiques élémentaires avec un maître excellent: j'y mis de la bonne volonté, à tel point que je décrochai le bachot ès-sciences avec mention bien, mais en gardant un dégoût accentué des problèmes et, plus encore, de la descriptive: mon père comprit et n'insista pas. Quelques mois après, j'allais voir Antoine Thomas, pour lui apporter un projet informe de travail dialectologique, préparé à l'aide du seul Brachet: après une brève conversation avec le jeune homme timide et peu loquace que j'étais, il dit, en sortant, à un de ses amis: 'J'ai trouvé un futur linguiste'» (Dauzat 1946b: 4).

Dauzat a fait des études de philologie romane sous l'égide de grands maîtres: Antoine Thomas («mon savant maître»; Dauzat 1906a: 143), Gaston Paris («mon regretté maître»; Dauzat 1906a: 45), l'abbé Rousselot⁽¹⁰⁾ et, surtout, Jules Gilliéron («mon éminent maître»; Dauzat 1906a: 100) – nous nous arrêterons plus longuement aux conceptions de ce dernier, vu qu'elles ont laissé leur empreinte sur le contexte scientifique de l'époque⁽¹¹⁾.

D'Antoine Thomas⁽¹²⁾, Dauzat a hérité le goût des notices étymologiques⁽¹³⁾, ciselées avec les soins du maître d'art amoureux de mots, et c'est à lui qu'il doit sans doute la conviction que, même si la doctrine néo-grammairienne restait quelquefois en défaut⁽¹⁴⁾, il ne fallait renoncer

(10) Notons que Dauzat a suivi aussi des exercices pratiques à l'École des Chartes, avec e.a. Paul Meyer.

(11) Cf. Dauzat (1938b: 26): «Gilliéron est un des maîtres qui m'ont formé. Je ne puis rappeler sans émotion son œuvre, qui a fait rayonner sur le monde entier le prestige de l'École pratique des Hautes-Études. Non seulement il créa la dialectologie française, non seulement il élaborait, avec l'aide d'un seul collaborateur, l'*Atlas linguistique de la France*, mais la dialectologie romane a été renouvelée par lui, mais toute la cartographie linguistique procède de lui, toute la géographie linguistique sort de ses travaux»; voir aussi Dauzat (1922: 20).

(12) Sur l'histoire des études étymologiques en France jusqu'à Antoine Thomas, voir Roques (1991); pour une perspective chronologique plus large, voir Roques (1994).

(13) Il est significatif que Thomas a surtout publié des articles et des notes et aucun ouvrage systématique (ses notes et articles ont été regroupés dans *Essais de philologie française* [1898], *Mélanges d'étymologie française* [1902] et *Nouveaux essais de philologie française* [1905]). Voir Dauzat (1906a: 290) pour un éloge de la «méthode rigoureuse et féconde» de Thomas.

(14) Comme l'a reconnu aussi Dauzat: «La doctrine des néo-grammairiens était devenue trop rigide. Elle avait surtout le défaut de concevoir le langage comme une sorte d'entité, détaché du sujet parlant. Elle isolait la linguistique de l'homme et du milieu où celui-ci vivait. Elle avait coupé les ponts du côté de la sociologie naissante, en formulant un brutal «chacun chez soi», et, à part quelques tentatives intéressantes, elle ne paraissait pas plus disposée à entrer

ni à la «dame phonétique»⁽¹⁵⁾, ni à l'étymologie des étymologistes (cf. Dauzat 1923-1924). L'importance de l'étude phonétique en synchronie et l'observation des comportements phonétiques des patoisants lui ont été inculquées par les cours de l'abbé Rousselot⁽¹⁶⁾.

À Gaston Paris⁽¹⁷⁾, Dauzat doit une bonne formation d'historien de la langue et la maîtrise philologique indispensable pour mener à bien des recherches étymologiques; l'application de cette maîtrise à l'édition de textes ne s'est faite que très rarement dans l'œuvre de Dauzat. De Gaston Paris (et de Paul Meyer), Dauzat a hérité aussi une conception trop peu flexible à propos de la délimitation des dialectes⁽¹⁸⁾. On sait que dans sa *Leçon d'ouverture* sur la grammaire historique de la langue française,

en relations avec la psychologie, à laquelle elle défendait, en tout cas, de mettre les pieds sur son terrain réservé: la phonétique» (Dauzat 1920: 5). Dauzat (1922: 45) estime que la méthode des néo-grammairiens n'est pas sapée par la dialectologie, mais sensiblement enrichie (ce qui était aussi le point de vue de Meillet).

- (15) Sur la polarité, mise en relief par Roques (1905), entre une étymologie à base (plutôt) phonétique (Thomas) et une étymologie à base (plutôt) sémantique (Schuchardt), voir Swiggers (1990a [avec l'édition de lettres de Roques à Schuchardt], 1991). Dauzat (1906a: 151-160), qui renvoie à l'article de Roques (1905), estime, avec raison, que la phonétique et la sémantique ne sont pas dans un rapport d'opposition, mais il marque sa préférence pour la «méthode» d'Antoine Thomas. «M. Schuchard [*sic*] place la sémantique sur le même plan que la phonétique. Pour chaque mot, selon le philologue allemand, il faut avant tout établir et préciser la «masse des sens». Cette observation est excellente; malheureusement M. Schuchard se défie trop, à mon sens, de la phonétique, dont les lois pourraient, suivant lui – je cite M. Roques – «à l'intérieur d'un même groupe linguistique, varier avec les conceptions sociales diverses où sont placés les mots différents». C'est là une conception que je crois radicalement fausse, et qui ruinerait toute science linguistique» (Dauzat 1906a: 152). Voir aussi Dauzat (1906a: 134-135, à propos de la notion de «loi sémantique»; là, le nom de Schuchardt est cité correctement).
- (16) «M. l'abbé Rousselot aura attaché son nom à une révolution féconde en conséquences heureuses, en introduisant la méthode graphique dans la linguistique, et en créant la phonétique expérimentale» (Dauzat 1906a: 45); voir *ibid.*, pp. 48-50, où Dauzat insiste sur l'importance de la phonétique expérimentale pour les études dialectologiques. C'est d'ailleurs de la «méthode Rousselot» que Dauzat se réclamera, quand il expliquera la différence d'approche du *Nouvel atlas linguistique de la France* par rapport à celui de Gilliéron (cf. *infra*). La méthode graphique avait été introduite en physiologie par Marey.
- (17) Sur les conceptions de Gaston Paris, voir Desmet – Swiggers (1996), article qui rappelle aussi son rôle institutionnel très important.
- (18) Voir l'analyse de cette controverse dans Dauzat (1906a: 218-228) – où l'auteur se range du côté de Paul Meyer et Gaston Paris (mais voir la réserve exprimée p. 220) –, et dans Dauzat (1927a: 70-72), où l'auteur adopte une position mitigée.

Paris relevait un antagonisme entre le «développement organique» d'une langue et la «culture littéraire, qui manie la langue despotiquement, sans en connaître la nature et les lois intimes, [et qui] introduit souvent l'arbitraire et le conventionnel» (Paris 1868: 11-12). L'écueil d'une telle position ambiguë devient manifeste quand Gaston Paris quitte son rôle d'historien de la langue et assume une position plus théorisante. En 1888, G. Paris, partant de l'idée qu'il n'y a pas de limites dialectales précises, et qu'il n'existe que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, conclut qu'il n'y a réellement pas de dialectes.

«Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des 'sous-dialectes', est un travail à peu près complètement perdu» (Paris 1888: 163).

Un tel point de vue est intenable: d'une part, il ne laisse aucune place à la définition du dialecte par la superposition de traits linguistiques à valeur différenciatrice; d'autre part, en faisant l'économie du concept de dialecte pour la situation gallo-romane (où il n'y aurait que des parlers populaires composant la langue), il rend paradoxale la notion de «dialecte». En effet, si on lit bien le texte de Gaston Paris, la conclusion qui s'impose est qu'on ne peut parler de dialectes que là où on a affaire à des systèmes linguistiques qui ont comme fondement historique des ensembles de traits linguistiques différents. Mais à ce niveau-là, on retombe dans la distinction entre langues (et non entre dialectes) – en l'occurrence, celle entre les diverses langues romanes.

Heureusement, Gaston Paris était bien conscient de ses limites en tant que théoricien, et son importance pour la dialectologie réside dans l'élaboration d'un programme de recherche, s'appuyant sur les travaux de Gilliéron, Rousselot, Cornu, et accueillant aussi la collaboration d'amateurs, ceux-ci se confinant à un relevé de faits au plan synchronique.

«Pour arriver à réaliser cette belle œuvre [dresser l'atlas phonétique de la France], il faudrait que chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles. Pour dresser de semblables monographies, il n'est pas besoin de posséder des connaissances bien profondes, mais il est indispensable d'employer de bonnes méthodes [...] Ces conditions, cette méthode on peut aujourd'hui les apprendre [...] Il existe à l'École des Hautes Études une conférence pratique spécialement consacrée à l'étude de nos patois dirigée par l'homme qui en a vraiment inauguré en France l'étude scientifique, M. Gilliéron» (Paris 1888: 168).

C'est à Jules Gilliéron⁽¹⁹⁾ que Dauzat doit sa véritable vocation, celle de dialectologue et c'est à lui aussi qu'il doit une vue «biologiste» du langage. En fait, dans l'œuvre de Gilliéron, la conception «biologiste» découlait, tout naturellement, de l'approche géographique du langage. Pour Gilliéron, la géographie était le reflet, en synchronie, de processus temporels qui avaient laissé des sédimentations spatialement reconnaissables (l'idée apparaît déjà en 1883, avec application à la phonétique)⁽²⁰⁾.

À cette conception, ses travaux sur les patois apporteront la confirmation décisive.

«Prononcer *sans examen géographique* que tel point de l'aire **serrare** par exemple a tiré régulièrement du mot latin *resecare sa forme actuelle **re se ga**, c'est s'exposer cent fois à commettre une erreur capitale pour n'avoir qu'une fois la chance de rencontrer la vérité» (Gilliéron – Mongin 1905: 25).

«C'est l'étude des cartes de l'Atlas linguistique qui a fait ressortir à nos yeux l'importance primordiale de ce point de vue négligé jusqu'ici: la distribution géographique du mot» (Gilliéron – Mongin 1905: 3-4).

La géographie linguistique, l'examen de la dispersion dans l'espace de traits ou de formes linguistiques, se base sur l'examen de cartes linguistiques, où le dialectologue distingue, à l'aide de procédés graphiques (hachures, grisés, couleurs), des aires linguistiques distinctes, occupées par les types lexicaux.

L'adoption de la perspective géographique implique, pour Gilliéron, deux décisions:

(1) celle de refuser le concept opérationnel de «patois», «cette fausse unité linguistique dénommée patois, cette conception d'une commune ou même d'un groupe qui serait resté le dépositaire fidèle d'un patrimoine latin» (Gilliéron – Mongin 1905: 26-27). À l'unité artificielle de patois, Gilliéron oppose l'unité lexicale: l'**individualité des mots**. C'est l'histoire des mots qui permet de construire une chaîne continue, alors que les patois sont «une série de traditions phonétiques brisées, remplacées par d'autres qui se brisent à leur tour».

(2) corrélativement, la notion de «loi phonétique» n'est plus au centre du changement linguistique: de phénomène temporel, au départ individuel et physiologique, elle devient progressivement un phénomène spatial, social et psychique, tout en conservant bien sûr son inscription dans le temps.

(19) À propos des conceptions de Gilliéron, voir Lauwers (1996) et Swiggers (1998).

(20) Voir le compte rendu que Gilliéron a publié de Ch. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand. Étude de phonétique et d'ethnographie* (1882), dans la *Romania* 12 (1883), 393-403.

La conception géographique (et plus tard géologique) du langage⁽²¹⁾ se développe dans la mesure où s'élabore l'*Atlas linguistique de la France*. Cet atlas, conçu comme «un recueil de matériaux devant servir à l'étude des patois de la France romane et de ses colonies linguistiques limitrophes», représente les aires de distribution de faits lexicologiques, phonétiques, morphologiques et syntaxiques de 639 parlers à distances à peu près égales les uns des autres (en évitant les centres urbains)⁽²²⁾. L'*Atlas* est en quelque sorte la réalisation «par saccades» de l'entreprise massive et totalitaire qu'avait souhaitée Gaston Paris en 1888, à savoir la constitution d'un «grand herbier national des patois français».

L'*Atlas* se veut un enregistrement synchronique rigoureux, par prises instantanées, des emplois linguistiques individuels saisis sur le vif⁽²³⁾, et nullement retravaillés par l'enquêteur ni par le dialectologue. La méthode interprétative se veut conforme au calcul des probabilités.

L'enquête est basée sur un questionnaire composé de mots syntaxiquement isolés ainsi que de phrases fort peu compliquées. Si les mots isolés (dont le nombre a augmenté de 1400 à 1920) servent à montrer la variation phonétique et lexicologique des parlers, les phrases sont capitales pour décrire le sens d'homonymes, c'est-à-dire de mots variant sémantiquement selon les emplois observés.

Dans l'interprétation des cartes de l'*Atlas*, deux aspects cruciaux – marquant la transition de la géographie à la géologie et à la biologie⁽²⁴⁾ – sont à distinguer:

-
- (21) Pour Gilliéron, l'approche géographique apporte une perspective proprement scientifique: «En voulant soustraire la linguistique à l'examen de la géographie on la diminue d'un facteur puissant – le plus puissant peut-être – qui peut lui donner le droit d'être considérée comme une véritable science» (Gilliéron 1915: II, 10).
 - (22) L'entreprise reposait sur une répartition méthodologiquement réfléchie du paysage dialectal: la France romane (avec la Belgique wallonne et la Suisse romande) a été découpée en 10 secteurs et dans chaque secteur 100 points théoriques ont été fixés en allant du centre à la périphérie. Des 1000 points, Edmont en a prospecté 992; les résultats publiés concernent 639 points. Voir Pop – Pop (1959: 74-76).
 - (23) «Les réponses que nous reproduisons dans nos cartes représentent toujours l'inspiration, l'expression première de l'interrogé, une traduction de premier jet» (Gilliéron 1902: 7).
 - (24) Dans leur notice à propos de Gilliéron – Mongin (1905), L. Gauchat et J. Jeanjaquet ont, de façon fort judicieuse, relevé cette transition: «Cette recherche, qui rappelle les procédés de la géologie, conduit à l'aire primitive SERRARE, datant de l'époque de la romanisation du pays [...] Recueillir les traces directes

- (1) l'interprétation générale de la variation (ou de la variété) qu'on observe;
- (2) la reconstruction des processus historiques.

Dans les deux cas, Gilliéron propose des vues intéressantes.

Se gardant de délimiter les aires par des frontières linguistiques nettes, Gilliéron propose une conception *graduelle* des variantes linguistiques. L'unité relative d'une aire linguistique est le produit de conditions sociales qui excluent la «différenciation à l'infini de la matière lexicale», plus précisément le produit de l'influence (normative) des centres intellectuels, sociaux, politiques et religieux. La différenciation est toujours dans un rapport dialectique avec l'uniformisation.

Les langues tendent, d'une part, à la différenciation en patois ou parlers populaires, différenciation qui est le signe de l'état vital de la langue (comme le prouve la floraison d'étymologies populaires⁽²⁵⁾). À cette fragmentation s'oppose, d'autre part, la tendance à l'uniformisation, garantie par la prépondérance sociale de la langue littéraire (Gilliéron 1919: 67). À l'opposé des patois, la langue littéraire est caractérisée par une prise de distance par rapport aux déviations de l'usage populaire. Toutefois, son développement linguistique est tout à fait analogue à celui des patois (Gilliéron 1919: 34-35).

Entre le patois et la langue littéraire, caractérisée par un centre national unique, se situe le dialecte, régi de son côté par un centre régional (Gilliéron 1918: 58). Les dialectes représentent l'état de centralisation

et indirectes d'anciens types lexicaux à l'aide des cartes de l'Atlas, aussi de celles où ils apparaissent avec des significations nouvelles ou dans des dérivés, s'en servir pour reconstituer les couches lexicales successives du sol de France, tel est donc l'*objectif de la géographie linguistique*. C'est en même temps réfléchir sur les causes de ces refoulements et supplantations ou faire de la *biologie linguistique*» (Gauchat – Jeanjaquet 1920: 158-159).

- (25) «C'est à toutes les époques de la langue que se manifeste l'étymologie populaire, et qu'elle soustrait aux lois phonétiques des mots qu'elles auraient broyés et la plupart du temps condamnés à produire des équivoques et par conséquent à provoquer et à activer l'emprunt à des langues étrangères, notamment au latin classique» (Gilliéron 1918: 224-225); «Je veux chercher à convaincre que 'La faillite de l'étymologie phonétique' n'est pas un titre de réclame, mais qu'il renferme l'expression exacte de ma pensée, que je résume ainsi: l'étymologie primaire n'a souvent qu'une valeur fugitive; une fois embarqué, le mot français vogue où le pousse le français, obéit à l'étymologie populaire, devient papillon, de chrysalide qu'il était et à l'état de quoi il reste selon les lexicographes» (Gilliéron 1921a: 19). Par son appréciation de l'action de l'étymologie populaire, Gilliéron s'oppose nettement à Saussure (cf. Swiggers 1999).

«vers lequel s'achèment nos patois avant d'être absorbés par la langue littéraire» (Gilliéron 1919: 9-10). Cet accaparement progressif des patois par la langue littéraire rencontre une opposition des patois et amène une scission: à mesure que «l'élément cultivé de la société» abandonne l'utilisation du patois, celui-ci se différencie à son tour de la norme nationale en s'alimentant à des aires voisines.

L'unité des variantes linguistiques respectives est elle-même un concept relatif. Aussi bien au niveau lexical qu'au niveau phonétique, la communauté linguistique est le produit d'une œuvre d'uniformisation et d'assimilation. Gilliéron insiste sur la non-homogénéité lexicale du patois: tout patois présente une quantité considérable de mots empruntés (c'est l'inégalité de souche), et les mots ont été introduits à des moments différents (c'est l'inégalité d'entrée). Cette double inégalité lexicale est responsable de l'inégalité phonétique du patois, qui est détruite progressivement au moyen de retouches phonétiques légères (Gilliéron – Mongin 1905: 25-26). Si les patois se distinguent entre eux par «un noyau lexical représentant une tradition phonétique», Gilliéron relativise en même temps leur unité en attirant l'attention sur leurs variations à l'infini (Gilliéron 1919: 124-125) et en insistant sur le travail d'uniformisation lexicale et d'assimilation phonétique qui les précèdent:

«Il est clair que l'uniformité lexicale présente d'une aire comme **research** ou **sectaire** est un aboutissant, qu'elle est non pas *unité*, mais *uniformisation* [...] Un noyau lexical représentant une tradition phonétique s'assimile les apports de tous les âges avec un sentiment des équivalences qui varie naturellement à l'infini selon les patois et le moment de ces patois. L'œuvre de l'assimilation se fait par des étapes» (Gilliéron – Mongin 1905: 25-26).

Le dialectologue explorant le paysage linguistique doit donc dégager les couches de formation qui ont conduit à l'état présent des patois. Si le recensement des formes dans l'espace, au plan synchronique, est affaire de géographie linguistique (la distribution de types lexicaux), l'interprétation requiert une phase géologique et une phase biologique. La phase géologique consiste à restituer la chronologie des étapes lexicales, à situer les diverses couches lexicales et à définir leurs rapports. L'explication des rapports de succession, de superposition (partielle ou totale) relève de la biologie du langage, l'étude de la vie des patois. Au centre de cette biologie se trouvent les concepts d'évolution et de changement.

L'*Atlas linguistique de la France* est l'instrument qui a permis à Gilliéron de faire «l'histoire linguistique de la France» (Gilliéron 1902: 3). L'entreprise qui consiste à interpréter les matériaux bruts de l'*Atlas lin-*

guistique de la France est une «stratigraphie des mots dans l'histoire des faits linguistiques» (Gilliéron 1918: 1). L'étude sur les noms de l'abeille (Gilliéron 1918) est représentative de cette *Wortgeschichte* à travers l'espace. Gilliéron y replace les mots dans leur milieu naturel, c'est-à-dire celui de la diversité infinie des besoins, des états sociaux, des «mille manières de sentir et d'agir». La synchronie instantanée que reproduit la carte est le condensé d'une histoire complexe des mots, «et par là des choses et des idées» (Gilliéron – Mongin 1905: 3-4; Gilliéron 1918: 3-4). La géographie linguistique se convertit ainsi en une géologie des usages linguistiques⁽²⁶⁾, en une chronologie de couches linguistiques, où l'élément pivot est le **mot**:

«Un mot a ses conditions géographiques précises qu'il importe avant tout de déterminer. Un fait géographique est souvent la clef de son histoire. De par les conditions géographiques, une étymologie, possible ailleurs, est impossible là. [...] Nous devons réaliser d'abord une géographie ou géologie du langage qui nous permettra de situer les mots chronologiquement, de définir leurs rapports, de reconstituer leur genèse» (Gilliéron – Mongin 1905: 3).

Par rapport aux néo-grammairiens, Gilliéron a introduit un changement de perspective radical: les lois phonétiques ne sont pas des formules captant le changement linguistique, mais elles sont vues comme des principes exerçant leur régime implacable sur l'évolution des langues, créant par là des conditions de changement. Il faut donc faire la distinction entre **évolution**, c'est-à-dire le cours évolutif «naturel» du langage, et **changement**, la modification introduite dans la langue par les locuteurs, et cela à la suite d'un état de contrainte. Le changement est donc toujours un nouvel état auquel on aboutit par réaction à un état antérieur ressenti comme pathologique, et comme entravant la communication langagière.

L'évolution du langage se produit en dehors du contrôle par le sujet humain: elle est ébranlée par des développements dans la réalité (l'univers extralinguistique) et par des développements dans l'univers intralinguistique, où certains processus affectent la forme et/ou le sens des mots, sans que le sujet linguistique n'intervienne. On constate que les mots s'usent formellement et subissent des altérations (éventuellement par une analogie inconsciente⁽²⁷⁾ ou par une dérivation débridée) et qu'au plan sémantique, il y a des emplois abusifs de mots.

(26) Voir Dauzat (1922: 30 et 37) à propos du lien entre la géographie et la géologie linguistiques.

(27) L'analogie peut aussi avoir une fonction thérapeutique: dans ce cas-là, elle relève du *changement* linguistique. Voir Gilliéron (1919: 55-56) à ce propos.

L'évolution du langage aboutit, dans l'optique de Gilliéron, à une contrainte «physique»: le côté formel et le côté sémantique de la langue sont atteints⁽²⁸⁾, de façon contraignante, par l'évolution. Or, comme le langage est un instrument, cette évolution contraignante est ressentie comme une pression psychique et plus particulièrement comme une pathologie: la langue, instrument menacé dans son fonctionnement par l'évolution, doit être «réparée»⁽²⁹⁾. C'est dans ce travail de réparation que réside la liberté du locuteur, qui pour le reste est contraint par le système linguistique et par les évolutions affectant ce système⁽³⁰⁾. Cet état pathologique où se trouve la langue est le résultat de l'évolution de formes, le plus souvent sous l'influence de développements spontanés ou conditionnés de sons, mais parfois aussi de développements morphologiques ou d'évolutions sémantiques (ou sémantico-formelles). Gilliéron observe que l'action des lois phoniques – c'est-à-dire l'évolution régulière du langage – aboutit à un «charabia» et à des dommages:

«Nous croyons prétendre qu'il n'est aucune loi phonétique qui, dans le long cours d'un parler, s'effectue sans causer des dommages nécessitant une œuvre de réparation et des modifications de tout ordre» (Gilliéron 1915: 4).

Le changement linguistique participe de l'aspect psychologique individuel et de l'aspect social du langage. Il se déroule dans le cerveau (en tant que siège du psychisme humain) et non dans les organes phonateurs (Gilliéron 1918: 223-224; 1919: 66-67); sa nature essentielle est d'être un changement, non pas de sons, mais de mots (particuliers)⁽³¹⁾. La langue ne procédant pas par sauts dans son évolution, Gilliéron décrit la vie des mots en termes de continuité et de répercussion propagée:

«Dans le monde lexical, il ne se produit pas la plus légère vibration qui n'ait sa répercussion dans le milieu où elle se produit, et si l'élément vibrant a cessé de vibrer, les ondes qui en sont émanées sont là pour témoigner de son existence» (Gilliéron 1922: 65).

(28) Cf. Gilliéron (1918: 258-259): «L'état pathologique a été engendré d'une part par la convergence en un même point de l'action des lois mécaniques (collision formelle des mots), d'autre part par la convergence en un même point de perceptions et de conceptions psychologiques (collision sémantique dans un mot)».

(29) «La langue n'est-elle pas un instrument qu'il faut réparer, quand il est faussé?» (Gilliéron 1923: 25); «Le langage est ainsi l'objet d'une étude incessante, d'un travail d'amélioration et de retouche» (Gilliéron – Roques 1907: 143).

(30) Sur la dialectique de la contrainte et de la liberté chez Gilliéron, voir Chambon – Swiggers (1995: 489-492) et l'analyse détaillée de Lauwers (1996).

(31) Voir le renversement de perspective qui est formulé dans Gilliéron (1921b: 73): «Est-ce la phonétique qui permet de retracer l'histoire des mots, et ne serait-ce pas les mots qui permettent de retracer leur histoire et d'établir les lois phonétiques?».

La propagation continue et continuelle d'un changement linguistique, une fois celui-ci réalisé, s'explique par le contact des milieux sociaux. Une fois entré dans la langue, le mot subit des retouches phonétiques ou sémantiques selon les procédés d'imitation, d'adaptation, d'assimilation, de propagation «ayant pour cause l'identité ou la parenté des milieux sociaux» (Gilliéron 1919: 133). La propagation des changements prend des aspects différents selon les liens rattachant les parlers entre eux:

«Les produits de l'œuvre de réparation lexicale se répandent à des allures différentes, selon le degré d'étroitesse des liens qui rattachent les parlers isolés et plus ou moins inactifs à des parlers directeurs» (Gilliéron 1918: 58).

Vu la nature sociale de l'histoire des mots, les langues ne peuvent être conçues comme le produit d'une tradition phonétique pure. Gilliéron substitue au dogme de la régularité phonétique une conception sociale du changement linguistique, affirmant que la langue s'adapte au besoin du moment:

«Quiconque a lu avec attention les vicissitudes qu'a traversées **apis** pour aboutir à *abeille* en français comprendra aisément qu'il faut à la langue une bonne raison pour qu'elle se modifie» (Gilliéron 1919: 43).

Fortement influencé par Gilliéron, mais sans renier l'utilité de l'étymologie des étymologistes et la validité d'une recherche portant sur le patois d'une commune, Dauzat a entamé sa carrière dans le domaine des études gallo-romanes; comme ce fut le cas pour beaucoup de romanistes français à son époque (et après), les études de philologie romane – création du 19^e siècle (cf. Christmann 1985; Swiggers, à paraître) – se limitaient, dans la pratique, au domaine gallo-roman. Si Dauzat choisit de se consacrer aux patois auvergnats, c'est d'une part parce qu'il avait des attaches personnelles avec le dialecte parlé par sa grand-mère maternelle – Dauzat lui-même n'était pas un patoisant – et d'autre part parce que les études dialectologiques étaient un sujet à la mode, particulièrement en France et dans les pays de langue romane – grâce à la fascination exercée par les travaux et l'enseignement de Gilliéron (cf. Pop – Pop 1959, et *supra*). Leur importance était d'ailleurs double: (a) leur étude répondait à l'urgente nécessité d'enregistrer les patois de la France⁽³²⁾, fortement menacés par la diffusion du français national, et (b) la dialectologie⁽³³⁾

(32) Sur l'urgence de la tâche, voir déjà Dauzat (1906a: 229-233); sur l'empire exercé par la langue nationale et l'élimination des dialectes, voir Dauzat (1910: 204-206).

(33) La dialectologie s'est profilée comme la discipline de proue en philologie romane. Il est vrai que les dialectologues romanistes ne sont pas parvenus à s'organiser à l'échelle mondiale – la «Société internationale de dialectologie

avait déjà démontré sa grande valeur documentaire et méthodologique⁽³⁴⁾ par rapport à une linguistique (historico-comparative) «de cabinet».

Dans l'absence d'une véritable linguistique générale et théorique, la scène de la linguistique était occupée par la grammaire historico-comparative – si la grammaire descriptive voulait se prévaloir de titres de scientificité, elle le faisait en intégrant une bonne dose de diachronie (cf. le cas de Brachet, étudié dans Desmet – Swiggers 1992) – et le paradigme théorique dominant⁽³⁵⁾, qui s'était imposé vers 1880, était la doctrine néo-grammairienne⁽³⁶⁾, codifiée pour l'usage des romanistes par Wilhelm Meyer-Lübke⁽³⁷⁾.

Les principales atteintes portées à l'édifice de la doctrine néo-grammairienne venaient d'auteurs travaillant surtout dans le domaine des langues romanes: Graziadio I. Ascoli, Hugo Schuchardt (philologue classique et linguiste général, mais montrant une prédilection pour le domaine roman)⁽³⁸⁾ et surtout une poignée de dialectologues⁽³⁹⁾ travaillant sur le

romane», créée en 1908 par B. Schädel et J. Counson, n'a eu qu'une existence éphémère, de même que la *Revue* et le *Bulletin de dialectologie romane* –, mais les réalisations individuelles ou en équipe réduite réalisées entre 1910 et 1940 ont été remarquables (cf. Desmet – Lauwers – Swiggers 1998).

(34) Sur cette valeur méthodologique, voir Dauzat (1922: 5, 46, 53).

(35) Les principaux ouvrages théoriques de la doctrine néo-grammairienne sont Paul (1880) et Delbrück (1880; 1901). Sur les conceptions des néo-grammairiens, voir Koerner (1981) et Morpurgo-Davies (1996: 309-376).

(36) En 1920, Dauzat pouvait encore écrire: «Tous les linguistes actuels, – même ceux qui ont suivi plus tard de nouvelles directions, – ont subi son empreinte, tout au moins à leurs débuts» (Dauzat 1920: 5).

(37) Il me semble que Dauzat (1920: 10-11) confond Meyer-Lübke et Rudolf Meringer: «M. Meyer-Lübke s'est affranchi peu à peu de l'influence exclusive des néo-grammairiens; il établit une corrélation entre les aires des phénomènes linguistiques et l'unité politique et sociale des régions sur lesquelles ils s'étendent; il fonde, peu avant la guerre, la revue *Woerter und Sachen*, affirmant par le titre les rapports nécessaires entre les mots et les choses».

(38) Schuchardt, en véritable linguiste général, a toujours tiré les conclusions théoriques de ses travaux d'étymologie, de grammaire historique ou de «sociolinguistique» (avant la lettre). En 1885 il publie son pamphlet *Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker* où il mettait en doute le principe de la régularité absolue, sans exception, des lois phonétiques et celui, sous-jacent, de l'identité de conditions phonétiques pour l'innovation. Schuchardt prônait un retour à la diversité réelle des langues, systèmes hétérogènes à la fois par leur histoire et par leur fonctionnement. Voir Swiggers (1982; 1989; 2000).

(39) Les dialectologues avaient montré que la documentation dialectale, en accès direct, offrait une grande richesse qui dépassait de loin celle des sources textuelles, et surtout que la variation géographique avait un double intérêt heu-

terrain, dont Jules Gilliéron, Louis Gauchat⁽⁴⁰⁾ et, plus tard, Karl Jaberg et Jakob Jud, qui ont battu en brèche l'idée d'un développement uniforme de dialectes, le mirage de l'unité phonétique du patois, l'inexceptibilité des lois phonétiques, et le faux clivage entre lois phonétiques et forces psychologiques⁽⁴¹⁾. La dialectologie a mis en relief deux aspects du langage trop négligés par la grammaire comparée: sa stratification sociale et sa persistance comme fait humain, culturel et «vital». Dans la reconnaissance de ces deux aspects, l'apport des romanistes a été déterminant, et leur impact, direct et indirect, sur l'œuvre de Dauzat a été considérable⁽⁴²⁾. C'est précisément sur la valeur méthodologique de la dialectologie que Dauzat insiste dans son *Essai de méthodologie linguistique* (1906a) et dans son ouvrage sur *La géographie linguistique* (1922), en s'appuyant sur sa riche documentation auvergnate. Dauzat, ayant reçu une formation de philologue, avait compris que l'attention des philologues ne pouvait plus se fixer uniquement sur la lettre écrite: comprendre les langues, leur évolution et leur différenciation, cela impliquait que le philologue fût prêt à étudier les patois modernes, dans leur contexte naturel. L'appel à découvrir la réalité des dialectes et des patois avait été lancé en 1888 par Heinrich Morf, professeur à Berne, dans son discours «Die Untersu-

ristique: d'une part parce que la dispersion dans l'espace pouvait être corrélée avec des couches chronologiques – ce qui conduirait les dialectologues de l'affirmation générale que les patois étalent leur histoire dans l'espace, à des thèses plus hardies comme celles de l'école de *neolinguistica* –, et d'autre part parce qu'on comprenait que si l'on voulait saisir les changements linguistiques du passé, il fallait examiner les processus qui se déroulaient à l'époque contemporaine.

- (40) Ce n'est qu'après 1906 que Dauzat semble avoir pris connaissance des travaux de Gauchat (cf. Dauzat 1920; 1922: 138, renvoi à Gauchat 1903 [la date 1912 doit être corrigée en 1903]; 1927). Si, en 1927 (Dauzat 1927a: 128), il renvoie au «très intéressant» travail de Gauchat (1905) sur le mirage de l'unité phonétique d'un patois et s'il a suivi l'élaboration du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, il ne semble pas avoir pris connaissance de quelques textes théoriques très importants de Gauchat (1908; 1914). Sur les conceptions de Gauchat, voir Swiggers (1990b).
- (41) Dauzat (1912a: 162) définit ainsi la notion de loi: «La loi, au contraire, constate les rapports de nécessité qui régissent l'évolution des phénomènes; elle est relative à une époque et à une langue donnée; mais, dans son domaine, elle n'admet aucune exception, elle est absolue, comme doit l'être tout rapport de causalité».
- (42) Il est à noter toutefois que Dauzat (1910) distingue les causes physiologiques (des phénomènes phonétiques) et l'influence de «phénomènes» psychologiques et sociaux; dans cet ouvrage, tout comme dans l'*Essai de méthodologie*, il affirme le caractère absolu des lois phonétiques, principe auquel il restera d'ailleurs fidèle (cf. Dauzat 1927a: 76-77).

chung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht»:

«Drum hinaus mit unseren Studierenden an dieses Sonnenlicht und diesen stärkenden Hauch! Hinaus mit ihnen ins Leben der Sprache, wo jederzeit gar viele Dinge sich ereignen, von welchen sich die ausschließlich am geschriebenen toten Wort großgezogene Schulweisheit nichts träumen läßt; wo der Untersuchung ein komplettes sprachliches Material zur Verfügung steht» (Morf 1888: 197).

L'analyse de matériaux dialectologiques – accompagnée d'éditions de textes (que Dauzat publiera entre autres, en 1902 et 1906, dans les *Annales du Midi*) – sera au centre de l'œuvre scientifique du jeune Albert Dauzat, jusqu'à sa nomination comme directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études en 1921. Si l'enseignement à l'École le force à s'intéresser à l'évolution du français moderne, l'expérience de la guerre l'avait rendu très sensible aux langages argotiques (cf. Dauzat 1917; 1918; 1918-1920; 1919b; les études sur l'argot de la guerre⁽⁴³⁾ le préparent pour l'utile synthèse qu'il publie en 1928).

De plus en plus, Dauzat va s'affirmer comme franciste et la décennie 1921-1930 voit la parution de quelques ouvrages consacrés à l'histoire et aux développements du français et de ses variétés (cf. Dauzat 1927a; 1928a; 1930); mais la liste des articles publiés dans la même décennie montre que l'auteur est resté fidèle à ses premiers amours, même s'il passe progressivement de la description microlinguistique sous forme de monographie dialectale à la géographie linguistique, en mettant au centre de ses recherches l'analyse phonétique et lexicologique (étymologique). Cette double focalisation avait trouvé, dès le milieu des années 1920, un champ d'application gratifiant dans l'anthroponymie et la toponymie⁽⁴⁴⁾, et il faut rendre hommage à Dauzat pour avoir réintroduit l'enseignement de la toponymie et de la dialectologie à l'École pratique des Hautes Études (cf. Dauzat 1938b et voir aussi 1946d), en 1937 (pour la dialectologie), peu avant la deuxième guerre mondiale.

Cette action de sauvetage est étroitement liée à un certain revirement dans la carrière scientifique d'Albert Dauzat, qui va se profiler comme

(43) Dans ses travaux sur l'argot de la guerre, Dauzat a démontré que l'argot de la guerre est la transformation de l'argot de caserne modifié par les circonstances de l'époque et enrichi par l'argot parisien et d'autres argots.

(44) Voir, pour les années 1920, les présentations générales de l'anthroponymie et de la toponymie (Dauzat 1925; 1926) et une bibliographie des études de toponymie bourguignonne (Dauzat 1929). Dans sa thèse de 1906, Dauzat avait réservé une place réduite à l'onomastique (comme «branche de la science étymologique»; cf. Dauzat 1906a: 160-162).

l'auteur d'ouvrages de synthèse et de «répertoires de consultation» et comme l'initiateur d'entreprises collectives accumulant d'énormes quantités de données, mais aussi comme un auteur d'ouvrages généraux sur une matière nationale: la langue française.

Parmi les ouvrages de synthèse, il faut certainement faire une place à part à un ouvrage pour lequel Dauzat n'était pas spécifiquement préparé par sa formation universitaire et qui constitue un document précieux pour connaître la pensée de l'auteur et le contexte des «situations linguistiques» au milieu desquelles il a travaillé. En effet, dans *L'Europe linguistique* Dauzat brosse – à la suite de Meillet (1918)⁽⁴⁵⁾ et de Meillet/Tesnière (1928)⁽⁴⁶⁾ – un panorama des langues du continent européen. Il s'y propose de dresser le «tableau actuel de l'Europe linguistique, en corrélation avec les faits sociaux, historiques et géographiques» (Dauzat 1940: 9). Dans son «Introduction», Dauzat se révèle être un pionnier⁽⁴⁷⁾ de la discipline qu'Einar Haugen appellera plus tard «écolinguistique» (Haugen 1970)⁽⁴⁸⁾. Dauzat se propose en effet d'éclaircir le rôle du langage parmi les «éléments constitutifs» d'une nation: éléments hétérogènes, puisque l'auteur juxtapose langue et race, langue et religion, langue et nationalité, langue et civilisation, et langue et géographie!

L'exposé de l'auteur – qui se propose de rassembler des faits «objectifs» – est structuré d'après la macro-division entre évolution et situation

(45) Dans Dauzat (1920), l'auteur renvoie, de façon explicite, à Meillet (1918), dans le contexte d'un historique de la perspective sociologique en linguistique.

(46) C'est à l'ouvrage de Meillet/Tesnière que Dauzat a emprunté la carte en couleurs qui se trouve à la fin de l'ouvrage. Voir aussi l'éloge de Meillet dans Dauzat (1940: 43). Notons aussi que pour la préhistoire linguistique de l'Europe, Dauzat a tiré profit d'un bref article d'un disciple de Meillet, Émile Benveniste (Benveniste 1939; cf. Dauzat 1940: 44-45).

(47) Notons toutefois que déjà dans *La vie du langage*, Dauzat avait consacré un chapitre général à des questions écolinguistiques: «Les luttes et la mort des langues» (Dauzat 1910: 161-178).

(48) Cf. Dauzat (1940: 11): «Même pour le linguiste, il est d'un intérêt capital de savoir que la France et l'Espagne se sont partagé le basque et le catalan, que telles langues celtiques sont sous l'influence de l'anglais, telle autre du français, que telle fraction du flamand a le français pour langue de culture, etc. Sur les confins de la Hollande et de l'Allemagne, au Nord les patois bas-saxons débordent sur le territoire hollandais, au Sud les patois néerlandais sur le territoire allemand: néanmoins là comme ici la répartition des langues de culture s'est opérée en raison de la frontière, non des langues, mais des États, et – pour le cas qui nous occupe, – sans coercition et depuis trois siècles, par le simple jeu des forces sociales, la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne n'ayant pas varié depuis les traités de Westphalie».

actuelle, division qui correspond à une répartition entre l'histoire linguistique de l'Europe (l'auteur examinant en premier lieu les substrats⁽⁴⁹⁾, les superstrats et les résidus de langues anciennes en Europe) et la carte politico-géolinguistique de l'Europe.

Le livre offre beaucoup d'informations correctes sur l'histoire et sur la situation actuelle de l'Europe linguistique, mais souffre encore du parti-pris idéologique⁽⁵⁰⁾ qui imprégnait l'entreprise de Meillet (et de Tesnière)⁽⁵¹⁾. En effet, Dauzat favorise les «langues de civilisation», c'est-à-dire celles qui ont été «d'une part l'expression d'une littérature plus ou moins brillante, d'autre part l'organe administratif, judiciaire, puis scolaire et didactique d'un grand État» (Dauzat 1940: 9-10). Dauzat salue avec approbation l'extension de ces grandes langues, au détriment des langues mineures (Dauzat 1940: 12): «En se plaçant au point de vue de l'intérêt général, le développement des langues de civilisation est un phénomène à la fois nécessaire et heureux, – heureux car il limite le morcellement linguistique qui, livré à lui-même, aboutirait à un babélisme néfaste à la civilisation et aux échanges intellectuels». Le même parti-pris idéologique explique pourquoi l'auteur met en relief l'existence d'une latinité linguistique (Dauzat 1940: 26).

Un second défaut – non sans lien avec le précédent – réside dans l'approche des langues en termes qualitatifs fort impressionnistes. Il est vrai que, à la différence de Meillet (1918), Dauzat, au moment de présenter les familles de langues et les diverses langues, s'en tient à un métalangage neutre, mais dans son introduction⁽⁵²⁾, on repère des qualificatifs

(49) La question des substrats et des superstrats a toujours préoccupé Dauzat dans ses travaux de dialectologie et d'onomastique (cf. aussi Dauzat 1906a: 167-168); sur la question générale du superstrat germanique en français, voir Dauzat (1937).

(50) Toutefois, on n'y trouve plus les corrélations que Dauzat avait établies entre conditions géographiques ou climatiques et les caractères d'une langue en 1910 (Dauzat 1910: 49-51).

(51) À propos des préjugés de Meillet (et de Tesnière), voir Perrot (1988) et Swiggers (1994).

(52) Le discours «qualitatif» refait surface

(1) dans la présentation du grec ancien: «Le grec ancien est une des plus belles langues que l'homme ait parlées. Il avait déjà la précision, la clarté, la finesse du français, accusées notamment par le développement judicieux des particules (le grec est une des premières langues qui aient créé l'article); il possédait en outre, grâce à la conservation des cas et des désinences verbales, une souplesse qu'ont perdue les langues modernes» (Dauzat 1940: 57);

(2) quand il est question de l'anglais («netteté de la phrase») et du français modernes («ses qualités d'abstraction, de clarté et de finesse»), cf. Dauzat (1940: 257-258; voir aussi p. 187 à propos du français).

comme «(langue) claire», «rude», «énergique» et «brève»⁽⁵³⁾, qui détonnent dans un ouvrage qui a d'incontestables mérites documentaires.

On méditera d'ailleurs avec profit les cinq pages qui constituent la conclusion de l'ouvrage, où l'auteur dégage nettement l'internationalisation du vocabulaire⁽⁵⁴⁾, le nivellement des langues de civilisation, la «globalisation» linguistique (cf. Dauzat 1940: 260); l'auteur y entretient l'idée d'un *Sprachbund* à l'échelle mondiale. Et on appréciera le plaidoyer pour le bilinguisme et le plurilinguisme⁽⁵⁵⁾: «Ce sera le devoir de tout homme cultivé, à l'avenir, de lire et de parler, en dehors de la sienne propre, au moins une des principales langues mondiales: rien n'enrichit le cerveau et n'ouvre la compréhension comme d'avoir accès à des formules différentes de civilisation, de savoir dissocier des idées et des objets les signes que sont les mots» (Dauzat 1940: 262-263)⁽⁵⁶⁾. De plus, si l'on peut sourire en lisant des déclarations utopiques⁽⁵⁷⁾ qui portent l'empreinte de la naïveté des rêves de la Révolution française, on est ramené à une réalité historique déshonorante quand Dauzat s'érige en observateur et juge des plus récents événements politiques de son époque:

«Depuis la guerre de 1914-1918, on a trouvé mieux et on a eu recours à un procédé digne des temps les plus sombres de l'antiquité: trans-

(53) L'auteur, plutôt que de parler de «type structurel», préfère décrire la «personnalité» des langues (cf. Dauzat 1940: 261).

(54) Cette internationalisation est déjà évoquée à la p. 96 de l'ouvrage.

(55) Dauzat ne tarit pas d'éloges pour la Suisse, pays de tolérance linguistique; cf. Dauzat (1940: 181, 183, 216): «C'est grâce à une organisation prévoyant tous les détails et respectueuse de tous les droits, que la Suisse a pu résoudre à la satisfaction de tous ses habitants la question des langues, que seule l'intolérance des majorités a rendue irritante dans les pays moins évolués» (p. 183); à d'autres endroits, l'auteur montre sa prédilection pour des gouvernements fédérés.

(56) Voir aussi Dauzat (1940: 12-13).

(57) Cf. Dauzat (1940: 263-264): «Dans la grande communauté humaine et spécialement européenne, il n'y a qu'un seul moyen d'apaiser les éléments de dissociation et de régler, non à la satisfaction générale – ce serait trop beau – mais dans un esprit d'équité, qui sera compris à la longue, les problèmes irritants posés par l'enchevêtrement des idiomes et par les minorités linguistiques: cette solution, c'est la tolérance et la liberté dans la compréhension et le respect des droits réciproques. Mais il ne faudrait pas renouveler les fautes de 1919 par un découpage de petites nations peu ou point viables, ou en méprisant soit les leçons de l'histoire, soit les nécessités de la géographie et de l'économie politique. C'est le système des Fédérations [...] qui, en assurant la vie matérielle d'assez larges groupes humains et en réalisant, à l'intérieur, l'équilibre entre les divers peuples et langues en présence, permettra, avec le maximum de chances, de donner aux régions troublées de l'Europe, l'apaisement, la stabilité, la sécurité de l'avenir, dont elles ont tant besoin» (Dauzat 1940: 263-264).

planter des populations entières, considérées comme des troupeaux à la merci du bon vouloir des tyrans, pour assurer, dans tel ou tel État, l'unité de langue et l'unité de «race». L'attachement au foyer, à la maison natale, à la petite patrie, à la terre des morts, tout doit plier devant une idéologie de primaires sectaires et de barbares [...] En octobre 1939, Hitler ordonnait aux Baltes de langue allemande de transporter leur domicile dans le couloir de la Vistule, d'où les Polonais étaient déportés en masses. Des transferts de Juifs dans la Pologne centrale furent exécutés et d'autres projets du même genre, encore plus extravagants, ont été annoncés par le fou sanguinaire à qui une grande nation désaxée avait confiée son destin» (Dauzat 1940: 122-123; voir aussi p. 223, à propos du projet de parquer les Juifs «dans une 'réserve' près de Lublin, près des camps de concentration réservés aux Polonais»).

À côté des ouvrages de synthèse, il y a les répertoires de consultation que Dauzat a élaborés dans la même période. Il faut mentionner surtout ici les dictionnaires onomastiques, préparés par les deux ouvrages de 1925 et de 1926 qui offraient un panorama de l'anthroponymie et de la toponymie (longtemps «la Cendrillon de la linguistique»; Dauzat 1936: 44), et qui aboutissent, à travers deux grandes synthèses (Dauzat 1939b et 1945a) aux dictionnaires de noms propres de personnes et de lieux.

Cette évolution vers des ouvrages de synthèse et de consultation est allée de pair, presque imperceptiblement, avec une réduction de la réflexion théorisante, restreinte mais vigoureuse au début de la carrière – le lecteur attentif des travaux sur le dialecte de Vinzelles, où Dauzat opère, de façon implicite, avec le concept d'archiphonème (cf. *infra*, sous 3.), ne peut que s'étonner du fait que Dauzat soit resté fermé à la phonologie structuraliste de Prague et à son introduction en France par Martinet et Haudricourt – et avec une volonté de fournir au public – celui des linguistes mais aussi une audience plus large – des informations concises et supposées factuellement correctes – ambition qui, dans le cas des dictionnaires onomastiques, était loin d'être réalisable et ... d'être réalisée.

Le nom de Dauzat est aussi lié à de grandes entreprises collectives. Il fut un des fondateurs de la revue *Le français moderne*⁽⁵⁸⁾ et le fondateur de *Onomastica* (plus tard la *Revue internationale d'onomastique*). Mais c'est surtout comme organisateur du *Nouvel atlas linguistique de la France par régions* (NALF) que Dauzat a été responsable d'une œuvre sans doute démesurée et mal équilibrée, mais aussi durable et irremplaçable. L'enseignement de Dauzat à l'École pratique des Hautes Études et la restructuration du C.N.R.S. ont été des éléments déterminants dans la

(58) Il serait intéressant de dresser une bibliographie annotée des articles, notes et comptes rendus que Dauzat a publiés dans *Le français moderne*.

conception et l'exécution du projet. L'entreprise, que Dauzat présente en 1939 (Dauzat 1939c) dans *Le français moderne*, revue qui rapportera fidèlement sur les progrès des travaux⁽⁵⁹⁾, inspirera même à Dauzat le rêve d'un institut de dialectologie et de toponymie françaises (Dauzat 1946d).

Dans un article qui dresse le bilan des premières enquêtes pour le *Nouvel atlas linguistique de la France* (Dauzat 1942c), l'auteur – qui avait jadis regretté que Gilliéron ait voulu enregistrer les «instantanés» de la parole dialectale⁽⁶⁰⁾ – a relevé les différences méthodologiques avec l'*ALF*:

«La nécessité d'une enquête préliminaire – sur un grand nombre de points, avec un petit nombre de questions – est depuis longtemps hors de conteste. Elle permet de choisir judicieusement, pour l'enquête définitive, les localités et le matériel du questionnaire qui figurera sur l'atlas. Grâce à elle, l'enquêteur se familiarise avec les parlers, les choses, les coutumes de sa région, noue d'utiles relations et ne sera plus un étranger quand il reviendra: on n'enregistre bien que les parlers qu'on connaît, lorsqu'on est capable de déceler les lapsus et les erreurs, de discuter avec les sujets. [...] Dans la controverse qui opposait déjà Gilliéron à Rousselot, et qui s'est renouvelée de nos jours, c'est – plus que jamais – la méthode Rousselot qui nous paraît préférable, et qui a été défendue récemment par G. Bottiglioni [...] ainsi que par notre collaborateur Leo Spitzer [...]. Nous estimons, avec le premier qu'«il importe de savoir, non pas comment a parlé tel individu dans un moment donné, mais comment on parle dans un pays déterminé». On ne s'en tiendra donc pas aux réactions spontanées et de premier jet d'un seul sujet. [...] Mais c'est surtout la méthode rigide du questionnaire qu'il s'agit d'assouplir. Le questionnaire préliminaire n'est qu'un canevas, autour duquel les sujets sont invités à parler librement, à attirer l'attention de l'enquêteur sur les faits qui leur paraissent dignes d'intérêt et que nos questions leur suggèrent. Cela les repose d'un exercice de traduction fatigant, cela les intéresse, en rendant l'enquête plus vivante. Que de fois nous a-t-on ainsi signalé des faits curieux ou nouveaux, en particulier des variantes de sens ou des valeurs d'emploi» (Dauzat 1942c: 3).

L'ouverture au territoire national (couvrant les aires gallo-romanes au sens linguistique) s'explique sans doute⁽⁶¹⁾ d'une part par les tâches d'en-

(59) Voir par exemple: *Le français moderne* 7 (1939), 289-292; 8 (1940), 248; 9 (1941), 30 et 223; 10 (1942), 1-10 et 168; 11 (1943), 37-40, 193-196 et 252; 13 (1945), 69 et 270; 14 (1946), 103-106; 15 (1947), 17. Voir aussi la présentation du *NALF* dans Dauzat (1942b).

(60) Voir à ce propos les remarques critiques sur l'*ALF* dans Dauzat (1906a: 260-270); à propos de la nécessité de dépasser l'enregistrement d'«instantanés», voir *ibid.*, p. 261. «Il ne faut pas faire traduire le paysan, ni le soumettre au pied levé à un interrogatoire: il faut l'observer, l'écouter dans son milieu» (p. 265).

(61) Mais voir déjà Dauzat (1912b).

seignement (Dauzat avait la direction d'études du français moderne)⁽⁶²⁾, mais d'autre part aussi par le fait que Dauzat – du moins dans ses publications en volume – a voulu atteindre un public s'intéressant au français en général. Cette vocation permet de comprendre l'énergie qu'il a investie dans les questions d'orthographe (cf. Dauzat – Damourette 1939) et de didactique du français (cf. Dauzat 1946b; 1946c), dans la définition de la spécificité linguistique («le génie») du français (Dauzat 1942a), dans la rédaction d'une grammaire normative⁽⁶³⁾, théoriquement trop peu innovante⁽⁶⁴⁾ et assez mal organisée, du français (Dauzat 1947b)⁽⁶⁵⁾ et dans la colonne qu'il a tenue dans *Le Monde* – l'observateur minutieux d'un «petit» patois se posant en observatoire de la langue nationale (cf. Dauzat 1954a).

On aurait cependant tort de se fixer sur l'œuvre popularisante – la mieux connue chez ceux qui connaissent mal Dauzat – d'un auteur qui n'a jamais perdu le contact avec «les petits faits»⁽⁶⁶⁾, avec les langages de métiers⁽⁶⁷⁾ et avec le langage tel qu'il se développe hors des grands centres urbains. Son ouvrage sur *La vie rurale en France*, publié en 1946, témoigne d'une remarquable connaissance⁽⁶⁸⁾ des «Wörter und Sachen» (cf. Dauzat

(62) En 1933, Dauzat a dressé un bilan très succinct des études linguistiques sur le français (Dauzat – Jeanroy 1933).

(63) Si Dauzat la présente comme une «grammaire raisonnée», c'est qu'il s'agit pour lui de «faire comprendre» la langue.

(64) Si la structure de l'ouvrage est traditionnelle, il faut toutefois mentionner le chapitre VIII, consacré aux «phrases brisées et incomplètes».

(65) Dauzat nous a donné quelques articles de grammaire descriptive, qui contiennent ici et là des vues intéressantes (cf. Dauzat 1945c, à propos de l'expression de l'intensité, et Dauzat 1955, sur la dérivation diminutive).

(66) On appréciera d'ailleurs la richesse de l'information qu'il a pu recueillir dans des articles d'onomasiologie dialectologique, qui complètent et corrigent les données de l'*Atlas linguistique de la France*; cf. Dauzat (1927b; 1948).

(67) Dans ce domaine, Dauzat nous a laissé quelques travaux pionniers (Dauzat 1917; 1918; 1918-1920; 1919b; 1928a). Dans son étude de 1917, Dauzat a fourni la preuve que l'étude des argots de métiers devait se faire selon les principes de la géographie linguistique.

(68) L'ouvrage brosse l'histoire de la vie rurale depuis la préhistoire jusqu'en 1945 (à partir du second chapitre, l'auteur se concentre sur la vie rurale en France). Tous les aspects de la vie du paysan y sont traités: le régime agraire, les conditions juridiques, sociales et économiques, les procédés de culture de la terre, l'élevage, l'outillage (et les nouvelles techniques) [cf. Dauzat 1934a], les maisons et leur intérieur, l'alimentation, le costume, les fêtes, les voies de communication, la psychologie du paysan, voire la diffusion du français (1946a: 98-99). L'auteur y exploite, pour les périodes anciennes, le témoignage des données toponymiques (1946a: 22-23, 36-37, 46-47). À propos des fêtes de village, voir aussi Dauzat (1927a: 100-101).

1922: 6; voir aussi Dauzat 1941a) et ses nombreuses notes d'onomastique, publiées entre 1945 et 1955, reflètent sa conviction persistante que la linguistique ne peut être qu'historique.

3. En creusant les conceptions linguistiques de Dauzat – ou, le repli sur la parole

L'œuvre de Dauzat est avant tout une œuvre axée sur des *faits*⁽⁶⁹⁾ linguistiques, le plus souvent observés en synchronie et expliqués en diachronie. Les faits y apparaissent comme leur propre justification, un point de vue («fondamentaliste») naïf sans doute, dans une perspective (post)saussurienne, mais remarquablement efficace, quand il s'agit de décrire des situations linguistiques labiles. À la différence de Victor Henry (cf. ci-dessous)⁽⁷⁰⁾, Dauzat ne s'interroge pas sur la nature du langage, ni sur les métaphores des linguistes, et à la différence de Saussure, il ne s'arrêtera pas à la langue comme système de signes, ni à l'opposition entre langue et parole. En fait, la linguistique de Dauzat est, à l'origine, une linguistique de faits de parole (observés chez des patoisants, chez des gens utilisant des reliques d'un patois⁽⁷¹⁾, et chez des locuteurs puisant aux argots de métiers). Du reste, on tiendra compte du fait que l'opposition entre synchronie et diachronie est explicitement présente chez Dauzat.

S'il est vrai que Dauzat n'a pas été un théoricien de la linguistique, il nous a laissé un important «essai de méthodologie» – qu'on pourrait, non sans raison, considérer comme un traité de linguistique générale⁽⁷²⁾, se situant à mi-chemin (chronologique et méthodologique) entre les *Antinomies linguistiques* de Victor Henry (1896), réflexion philosophique sur les caractères polaires des faits de langue et sur les options prises par les linguistes, et le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1916), tentative de définir la véritable nature de l'objet d'étude du

(69) Cf. la déclaration de principe: «L'étude du langage sous ses multiples manifestations est une science rigoureusement expérimentale et doit s'interdire toute spéculation qui l'entraînerait hors de l'observation des faits: suivant la vieille formule kantienne, elle laissera les *noumènes* à la philosophie, pour s'attacher exclusivement aux phénomènes» (Dauzat 1910: 4; cf. déjà 1906a: 74).

(70) Les *Antinomies linguistiques* de Victor Henry figurent dans la bibliographie de Dauzat (1906a); les vues de Henry sur la «vie du langage» sont discutées dans Dauzat (1910: 153-154, 163).

(71) Voir par ex. Dauzat (1934b) à propos du français populaire dans un endroit de la Charente inférieure.

(72) Le terme est utilisé quelques rares fois dans l'ouvrage: Dauzat (1906a: 77, 272).

linguiste – texte dans lequel Dauzat se propose, à partir de son expérience comme romaniste et de dialectologue gallo-roman, de «dégager les règles de méthode qui sont à l'état latent dans les travaux des romanistes» et de «coordonner et grouper les vérités qui ont jailli de leurs polémiques ou qu'ils ont exprimées ici et là dans leurs ouvrages» (1906a: 5). L'auteur ajoute immédiatement:

«Il était utile, en outre, de confronter, pour ainsi dire, avec les langues romanes les théories émises par les linguistes qui se sont occupés spécialement des langues indo-européennes. Car les règles de méthode ne sauraient être particulières à un groupe de langues: on ne saurait étudier avec des procédés scientifiques différents le latin, le germanique ou le slave. La méthode linguistique vue à travers les langues romanes n'est donc qu'un aspect de la méthode universelle qui doit servir à l'étude de tous les idiomes. Mais en se cantonnant sur un terrain particulier, qu'on creusera d'autant plus qu'il sera plus restreint, on peut, semble-t-il, avoir l'espoir de dégager et de mettre en lumière quelques vérités nouvelles» (Dauzat 1906a: 5).

Sous le concept de «méthode» (linguistique)⁽⁷³⁾, Dauzat range trois objets: l'observation, la statique et la dynamique linguistiques. On notera ici une certaine hétérogénéité: l'observation, activité de linguiste, se prête en effet à un traitement méthod(olog)ique, et Dauzat prend soin de définir les différences de méthode dans l'observation de matériaux morts et de matériaux vivants, mais la statique et la dynamique sont elles-mêmes des perspectives méthodologiques. On ne peut d'ailleurs qu'être frappé par l'anticipation de la dichotomie saussurienne entre synchronie et diachronie qu'on trouve chez Dauzat:

«À partir de l'observation, la méthode bifurque, suivant qu'on veut étudier les phénomènes d'une langue à un moment donné (description et classification), ou qu'on préfère envisager un idiome au point de vue de son évolution et déterminer les rapports de succession entre les phénomènes. Il y a, en un mot, une statique et une dynamique linguistiques. Pour la statique, on se servira d'une méthode analogue à celle des sciences naturelles; c'est la méthode des sciences physiques, au contraire, qui devra être adaptée à la branche – beaucoup plus intéressante – de la dynamique linguistique» (Dauzat 1906a: 53).

(73) Dauzat utilise, sans le spécifier, la notion de méthode dans au moins trois sens:

- (1) méthode = méthodologie, voie suivie dans la recherche (cf. Dauzat 1906a: 2) et ensemble de méthodes;
- (2) méthode = procédure démonstrative (cf. l'emploi du terme «méthode d'induction»; cf. Dauzat 1906a: 3) [ici, Dauzat semble s'inspirer de l'épistémologie de John Stuart Mill, dans son *System of Logic* (1843; trad. française 1866)];
- (3) méthode = critère (cf. «méthode de concordance»; Dauzat 1906a: 117).

Il faut reconnaître que l'*Essai de méthodologie linguistique* présente des défauts dans la systématisation théorique, et que, par exemple, l'ouvrage aurait gagné à distinguer ce qui peut se définir comme

- (a) le(s) domaine(s) de la description linguistique: phonétique, phonologie, morpho(phono)logie, ...
- (b) le(s) vecteur(s) de l'analyse linguistique: synchronie, diachronie, typologie, ...
- (c) l'approche descriptive de l'analyse: taxonomie (plate ou hiérarchisée), reconstruction/constructivisme (type «*item and arrangement*»)⁽⁷⁴⁾, ou «analyse en profondeur» (approche générativiste) ...
- (d) le(s) principe(s) au(x)quel(s) le descripteur a recours.

Dauzat n'a cure de ces distinctions, et il divise d'emblée son ouvrage en deux parties: «les langues romanes» et «l'étude des patois», ce qui ne peut qu'étonner le lecteur d'un essai de méthodologie linguistique. De plus, la division de la première partie, en cinq «livres» – «classification des sciences linguistiques», «les méthodes d'observation», «statique: description et classification des phénomènes»; «dynamique: l'évolution linguistique», «dynamique (*suite*) – le théorème: la loi linguistique»; «dynamique (*suite et fin*) – le problème: la recherche étymologique» – est non seulement hétérogène (cf. *supra*) et fort asymétrique, elle repose aussi sur une conception dualiste du langage, qu'on attend en vain de voir justifiée au début de l'ouvrage. En l'absence d'une justification, on suivra l'auteur quand il rattache aux deux «facteurs essentiels» du langage, à savoir la *parole* et la *pensée* (Dauzat 1906a: 19) deux branches⁽⁷⁵⁾: la phonétique (étude des sons, ou: étude des unités formelles dépourvues de sens) et la sémantique (étude des idées, ou: étude des formes investies de sens).

(74) Les travaux dialectologiques de Dauzat permettent d'affirmer que son approche est du type «*item and process*», non seulement à cause de sa base diachronique, mais aussi par la présentation «en chaîne» (et non «en tables») des matériaux.

(75) À la p. 33, Dauzat parle – correctement, à notre avis – des «branches» de la linguistique (il désigne par là la phonétique et la sémantique, cette dernière étant divisée en trois «parties»). Mais auparavant l'auteur avait parlé de «sciences linguistiques» (p. 19: «classification des sciences linguistiques»; et à noter, p. 18: «classification des sciences du langage») dans le même sens, tout en utilisant à la même page (p. 19) l'expression «la division de la linguistique en deux branches». Nous estimons que l'emploi de «sciences linguistiques» dans le titre du livre I (p. 19) est peu heureux, vu que l'auteur semble bien concevoir la linguistique comme *une* science, dont la phonétique et la sémantique sont les branches.

Cette dernière⁽⁷⁶⁾ englobe donc – comme dans la conception originale de Bréal⁽⁷⁷⁾ – la morphologie⁽⁷⁸⁾, la lexicologie (que l’auteur aurait pu unifier avec la morphologie) et la syntaxe⁽⁷⁹⁾.

La première partie de l’ouvrage peut se lire comme un essai de systématisation linguistique, la deuxième – où l’auteur donne beaucoup d’indications utiles pour l’étude des dialectes – comme une application des principes systématiques à l’étude des patois⁽⁸⁰⁾. La partie systématique est articulée selon la double perspective de la description: statique ou dynamique, cette dernière s’intéressant à l’évolution, à la vie du langage. C’est à propos de la dynamique que Dauzat parle de lois:

«L’étude des évolutions, en montrant l’inconscience et la nécessité des phénomènes, fait conclure à la possibilité des lois en linguistique. Constatation capitale, car les lois, ces ‘rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses’ suivant la belle définition de Montesquieu, sont le but et la raison d’être de toute science [...] La loi linguistique a des caractères tout différents. Loin de se prétendre immuable, elle se déclare au contraire essentiellement relative quant au temps et quant à l’espace. Elle n’est applicable qu’à une époque et à un milieu donnés; elle régit les phénomènes dans des conditions rigoureusement déterminées» (Dauzat 1906a: 109-110; sur la notion de loi, voir aussi *ibid.*, 3).

À l’intérieur de la dynamique, l’auteur identifie comme «problème» (au sens épistémologique) la recherche étymologique:

-
- (76) La sémantique est divisée en trois branches, mais avant de présenter ces trois subdivisions (morphologie, lexicologie, syntaxe), Dauzat (1906a: 24-25) insère un paragraphe sur la théorie du mot (le mot est défini comme «l’union passagère d’un concept avec un son ou une série de sons»).
- (77) Les écrits de sémantique de Bréal ont été une source d’inspiration importante pour Dauzat; une étude de leur influence sur Dauzat (et sur les travaux de dialectologie en France) reste à faire. Pour une analyse des fondements théoriques de la sémantique de Bréal, voir l’introduction dans Desmet – Swiggers (1995).
- (78) Dans sa *Morphologie du patois de Vinzelles* (Dauzat 1900), le terme de «morphologie» est pris dans son sens traditionnel et même de façon restrictive, vu que l’auteur se limite (en principe) à la morphologie flexionnelle (dans le cadre du schéma des parties du discours); notons toutefois la présence d’un chapitre de «morphologie syntactique».
- (79) En 1906, Dauzat sépare formes (= morphologie) et fonctions (= syntaxe) (cf. Dauzat 1906a: 27); plus tard, il traitera formes et fonctions ensemble (cf. Dauzat 1947b).
- (80) Cf. Dauzat (1906a: 7): «Trop longtemps la linguistique a réservé ses faveurs aux langues aristocratiques dont les mots étaient «ducs et pairs». Elle doit aujourd’hui descendre dans la rue, aller dans les villages les plus reculés, écouter l’ouvrier, le paysan, se démocratiser en un mot».

«L'étymologie doit être considérée comme un des aspects de la linguistique historique. Mais tandis que la loi déterminait un rapport constant entre deux phénomènes, et avait par suite une portée générale, la recherche étymologique est spéciale à un mot donné. Elle constitue le problème linguistique, par rapport auquel la loi est le théorème» (Dauzat 1906a: 151).

La thèse de 1906 nous paraît un document important, non seulement pour apprécier la véritable valeur de la pensée linguistique – nullement médiocre – de Dauzat, mais aussi pour comprendre la réflexion linguistique de l'époque (l'auteur a essayé de distiller une synthèse personnelle des ouvrages et/ou des enseignements de Bréal, Paris, Thomas, Gilliéron, Rousselot, Sayce, Meillet, Schuchardt, Meyer-Lübke, etc.). *L'Essai de méthodologie linguistique* est riche en observations empiriques, en conseils pratiques et en considérations méthodologiques. On peut en dégager quelques affirmations fortes, comme

(1) L'idée – phonologique avant la lettre – qu'il faut s'intéresser aux *séries de sons*.

«Ce terme, que je crois employer le premier, et qui me paraît correspondre à une notion phonétique importante, demande quelque explication. Soient les deux mots français *lait*, *fait* (phon. *lè*, *fè*). Il est évident que l'*e* se prononce plus ouvert dans les expressions «je veux du *lait*», «qu'est-ce qu'il *fait*?» que dans «il *fait* beau», «du *lait* caillé»: preuve que chaque son d'un mot a une certaine élasticité et ne doit pas être enfermé dans une formule phonétique trop étroite. Il n'en est pas moins vrai que ces deux sons appartiennent à la même série, pouvant varier, je suppose, de *e* bref moyen à *e* bref ouvert suivant la position du mot dans la phrase. Tout autre est, par exemple, la série *tête*, *bête*..., variant de *e* bref ouvert (*tête* de bœuf) à *e* long très ouvert (quelle *tête*!). Or, il est de toute importance, dans l'étude phonétique d'une langue, de classer les sons par série, pour apprécier ensuite, dans chaque série, les variations du son: comme en histoire naturelle, il faut pratiquer la subordination des caractères» (Dauzat 1906a: 41-42; cf. aussi p. 276).

Le lecteur pourra reconnaître ici une anticipation de la notion d'«archi-phonème» et du concept de «champ de dispersion».

(2) La thèse – anti-bréalienne⁽⁸¹⁾ – que le changement linguistique est inconscient (et donc «nécessairement spontané»; cf. Dauzat 1906a: 84) et a une cause générale (Dauzat 1906a: 92-93).

(81) Voir la discussion des vues de Bréal dans Dauzat (1906a: 98-99, 202-106); dans l'explication des changements sémantiques, Dauzat recourt à l'association (inconsciente) d'idées en tant que facteur causal.

«Le principe qui domine toute la matière, c'est l'inconscience des phénomènes linguistiques» (Dauzat 1906a: 80; cf. *ibid.*, p. 83).

(3) La thèse – que Dauzat corrigera plus tard⁽⁸²⁾ – que le changement phonétique a une cause physiologique⁽⁸³⁾, à savoir le changement des organes d'articulation, et que le changement phonétique est graduel («progressif») dans sa réalisation articulaire, à l'intérieur d'une série (Dauzat 1906a: 56)⁽⁸⁴⁾, et soudain et total («simultané») dans sa réalisation à travers le lexique⁽⁸⁵⁾ (Dauzat 1906a: 89).

«La cause des évolutions phonétiques est purement physiologique. Le point de départ est individuel, mais les effets sont généraux. Si les sons changent, c'est parce que les organes vocaux se modifient eux-mêmes. Entre deux générations, les différences sont presque insensibles: mais elles suffisent à conditionner des évolutions qui s'étendent souvent sur un espace de plusieurs siècles» (Dauzat 1906a: 94).

«Il faut poser [...] le double principe de la simultanéité et de l'indépendance. Dans un même village, le même son évolue en même temps chez tous les individus des mêmes générations. [...] Tout au plus remarque-t-on une légère différence suivant les familles: dans telle famille, l'évolution est à tel degré dans la génération de 1840, tandis que dans une autre famille l'évolution n'est arrivée au même point que dans la génération de 1850. Dans les différents villages d'une aire phonétique, l'évolution n'est pas toujours simultanée: l'écart peut être assez grand. Mais les évolutions sont absolument indépendantes, comme chez les individus d'un même village. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'elles sont inconscientes?» (Dauzat 1906a: 89).

(4) La conviction que l'unité à étudier en dialectologie – ce que Dauzat appelle «la cellule linguistique» (cf. Dauzat 1910: 183-187; 1927a: 127) – est le patois d'une commune.

«Dans la masse hétérogène des parlers qui peuplent un territoire linguistique, il y a pourtant, à la base, une unité. Cette unité n'est ni le dialecte, unité fictive sans existence autonome ni valeur objective, que

(82) Voir Dauzat (1927a: 115): «Ceux-ci [= les changements phonétiques] sont-ils dus, en dernière analyse, à des modifications fonctionnelles, voire anatomiques, des organes de la parole? En d'autres termes, la cause première des évolutions phonétiques est-elle d'origine biologique? On s'accorde aujourd'hui pour répondre, d'une façon générale, par la négative. Les organes de la parole offrent, à l'heure actuelle, chez l'homme des diverses races une similitude remarquable, tendant à prouver qu'ils n'ont pas dû subir de variations importantes depuis l'époque historique».

(83) Pour le lien établi avec des différences raciales, voir Dauzat (1906a: 95).

(84) Le passage d'une série à l'autre serait graduel (cf. Dauzat 1906a: 57).

(85) Sur ce point, Dauzat s'opposait aux vues d'E. Bourciez (cf. Dauzat 1906a: 88).

l'on avait imaginée autrefois, – ni la famille ou l'individu, comme on a pu être tenté de le croire par une réaction exagérée contre les théories précédentes. Les communes seules sont, en principe, les véritables cellules linguistiques, dont la juxtaposition forme la mosaïque variée de nos patois» (Dauzat 1906a: 178, littéralement repris dans Dauzat 1910: 183-184).

«Pardon! l'individu linguistique existe, ou plus exactement l'unité, l'organisme primaire: c'est le village, la commune, représentant un certain nombre d'habitants au parler homogène, et qui certes est nettement limité dans l'espace. Ce sont ces groupes linguistiques qu'il s'agit de classer» (Dauzat 1906a: 220; cf. *ibid.*, p. 269).

Façon élégante de ne pas contredire Gaston Paris et Paul Meyer, sans leur donner raison...

Mais au plus profond de l'ouvrage⁽⁸⁶⁾ – qui contient aussi des passages intéressants sur la fausse régression (Dauzat 1906a: 30), sur la technique de substitution (Dauzat 1906a: 118), sur l'analogie (Dauzat 1906a: 135-137, 140-144, 157, 175-176), sur les forces centrifuges et centripètes (Dauzat 1906a: 170 sv.), sur la francisation des patois (Dauzat 1906a: 205-216), et sur l'emploi de documents écrits en dialectologie (Dauzat 1906a: 239-248, 272-274; à noter, p. 274, l'anticipation de la notion de *scripta*) – il y a un message pour les philologues: les patois offrent un «champ immense à défricher» (Dauzat 1906a: 290)⁽⁸⁷⁾.

La thèse de 1906 est un travail théorique important, trop peu connu, qui mériterait un examen très approfondi. Elle contenait des directives de travail très valables, et s'il est vrai qu'elle ne formulait pas à proprement parler une théorie de la linguistique, elle proposait une théorisation intéressante de certains aspects de l'approche générale des langues. L'ambiguïté qu'on y perçoit au niveau le plus global, celui de l'orientation du linguiste, a persisté tout au long de la carrière de Dauzat: car, d'une part, l'auteur, proclamant que tout dans le langage s'explique par l'histoire, semble favoriser une orientation «externaliste» du langage et de ses manifestations, qui s'intègre harmonieusement aux vues de l'école sociologique française (Meillet, Vendryes, Cohen, Brunot). Mais, d'autre part, il est évi-

(86) La thèse de 1906 mérite une étude fouillée; nous n'avons signalé ici que quelques points saillants.

(87) À noter aussi le passage lyrique, p. 240: «En revanche les patois présentent pour le linguiste plusieurs avantages. Ce sont d'abord des langues spontanées: c'est l'églantine des champs, libre et sauvage, que le botaniste préférera aux plus belles roses des jardins. Le patois est resté inconscient, fait capital. On ne cherche pas à bien le parler. Aussi les évolutions s'y poursuivent-elles normalement et sans heurts».

dent que pour un adepte du biologisme⁽⁸⁸⁾ de Gilliéron, l'histoire est un processus intériorisé; par conséquent, l'explication de la vie des langues et des dialectes requiert une orientation «internaliste», où le point de vue psychologique⁽⁸⁹⁾ est prépondérant. Si Dauzat n'a jamais nettement défini son positionnement à l'égard de ces deux orientations, c'est sans doute parce qu'il ne les percevait pas comme antagonistes (contrairement à ce que fit par exemple l'école idéaliste) et que pour lui, faire l'histoire des langues ne pouvait se concevoir sans la combinaison (cf. Dauzat 1927a: 12-13, 84) des deux orientations⁽⁹⁰⁾. Il est significatif que dans le seul texte sur la méthodologie⁽⁹¹⁾ de la linguistique générale qu'il ait publié après 1906, à savoir un article paru dans la *Revue de l'Institut de Sociologie [de Bruxelles]* et intitulé «L'orientation sociologique actuelle dans la science du langage» (Dauzat 1920), Dauzat, après avoir défini la place de la linguistique⁽⁹²⁾ – aux confins des sciences biologiques, psychologiques et sociales – et après avoir relevé la dominance de l'orientation sociologique⁽⁹³⁾, ne délimite pas rigoureusement l'approche sociologique⁽⁹⁴⁾, l'ap-

(88) Le «biologisme» de Dauzat mérite une étude approfondie; il concerne à la fois les parlers (cf. Dauzat 1927a: 47) et les mots (cf. Dauzat 1910: 107: «Comme les espèces animales, on peut considérer que les mots, dans le langage, forment, à un moment donné, un système en équilibre, – mais en équilibre essentiellement instable et provisoire, dont les conditions sont perpétuellement transformées. Chaque mot naît, vit et meurt»).

(89) Il n'est pas clair dans quelle mesure Dauzat a subi l'influence de W. Wundt (son ouvrage *Die Sprache* est mentionné et recommandé par Dauzat [1906a: 97]).

(90) On trouve l'expression «psychologie sociale» dans Dauzat (1936: 45). Dans Dauzat (1906a), on a l'impression que la psychologie est surtout importante comme méthode d'observation (Dauzat 1906a: 43), alors que la sociologie fournit une explication a posteriori.

(91) Rappelons que Dauzat a traité de problèmes «topiques» de méthodologie, par ex. en rapport avec la didactique du français (Dauzat 1908; 1946b; 1946c), la toponymie (Dauzat 1936; 1939b), l'anthroponymie (Dauzat 1945a), et l'atlantographie dialectale (Dauzat 1950b; 1954b).

(92) Notons que Dauzat fournit un bref historique de la linguistique, divisé en «l'âge de la grammaire», «l'âge des lois phonétiques» et celui des «courants nouveaux».

(93) «À l'heure actuelle, c'est l'orientation sociologique qui s'affirme et qui constitue la dominante la plus caractéristique, en s'accroissant peu à peu depuis le début du siècle» (Dauzat 1920: 1). Meillet est identifié comme la tête pensante de la «linguistique sociologique».

(94) Dauzat note que la sociologie «professe volontiers, comme les êtres très jeunes, un grand dédain pour les travaux de ses devanciers, et croit renouveler l'étude du langage en tenant fort peu de compte de l'acquis scientifique de la linguistique, en bouleversant les conceptions élaborées à l'aide de patientes recher-

proche psychologique et l'approche dialectologique «pure» (s'occupant par exemple de la propagation d'ondes phonétiques autour de points d'irradiation)⁽⁹⁵⁾. Arrivé à la fin du texte, le lecteur a l'impression que l'auteur a rédigé son article comme une réflexion sur les implications (sociologiques/sociolinguistiques ou pouvant intéresser un public de sociologues) de la géographie linguistique⁽⁹⁶⁾:

«On voit quelles perspectives nouvelles ouvre à la science la géographie linguistique. Les monographies locales, qui se sont multipliées de 1875 à 1910, ont fait leur temps: elles étudiaient l'évolution d'un patois – phonétique, morphologie, syntaxe, etc., – en isolant arbitrairement cette cellule linguistique de ses voisines et en supposant, bien à tort, que ce parler populaire représentait l'évolution spontanée et régulière du latin vulgaire apporté dans la région seize ou dix-huit siècles auparavant. Loin de constituer l'exception, les échanges, les emprunts, les influences réciproques ont été la règle. Ce sont les lois qui ont présidé à ces actions et réactions, avec leurs causes et leurs conséquences, que la linguistique, travaillant de concert avec la sociologie, tâche aujourd'hui de dégager» (Dauzat 1920: 16-17).

4. Certes: des rencontres ratées, mais aussi: une image à corriger

Dauzat, voyageur dans l'espace de la linguistique, fut un flâneur solitaire et s'il a rencontré d'autres promeneurs sur ses randonnées, s'il a su ouvrir des routes et organiser des explorations de terrain, il a raté aussi des rencontres fécondes. Ces rencontres ratées, plutôt que d'en faire une énumération fastidieuse, on peut les résumer par une formule: l'évitement des analyses structurales de systèmes. Ni en phonologie (dialectale), ni en grammaire (du français), ni au plan d'une linguistique générale – s'occupant par exemple de traits typologiques de langues, des principes de l'analyse syntaxique, ou des mécanismes profonds dans le passage de la langue

ches et d'une expérience déjà séculaire» (Dauzat 1920: 8); cf. Dauzat (1912a: 182). Il reconnaît que l'orientation sociologique a ouvert des perspectives insoupçonnées.

(95) Dans son article, Dauzat renvoie aux travaux de Gilliéron, de Jud, de Gauchat et de Terracher.

(96) L'innovation méthodologique de la géographie linguistique de Gilliéron est relevée par Dauzat: «Mais il appartenait à M. Gilliéron de révolutionner les études dialectologiques en créant la géographie linguistique, sortie de l'Atlas linguistique de la France par un puissant effort d'analyse et de synthèse. Le mot n'est pas trop fort: M. Gilliéron est un véritable révolutionnaire, qui s'attaque sans ménagement aux dogmes reçus, les sape par la base, non sans apporter dans sa besogne de démolisseur certaines exagérations d'expression qui dépassent parfois sa pensée» (Dauzat 1920: 14).

au discours – Dauzat n'a mis à profit les apports théoriques d'écoles structuralistes européennes (Prague, Copenhague, Genève), pourtant venus à sa porte grâce aux efforts de quelques linguistes français: Martinet, Guillaume, Tesnière, Haudricourt, Gougenheim. Le structuralisme américain était loin, bien sûr.

Même s'il fut à plusieurs égards *a lonesome cowboy* – il le fut d'ailleurs avec bonheur –, Dauzat ne mérite pas l'étiquette de vulgarisateur qu'on lui attribue si facilement et si exclusivement. Certes, il fut l'auteur d'ouvrages s'adressant à un large public, et ceux-ci ne sont pas exempts d'erreurs de détail, de fausses interprétations et de partis-pris contestables. On n'oubliera pas toutefois que très souvent Dauzat a dû faire œuvre de pionnier, en élaborant de grandes synthèses de toponymie et d'anthroponymie et que ses dictionnaires étymologiques, toponymiques et anthroponymiques – l'œuvre d'un seul homme!⁽⁹⁷⁾ – faisaient délibérément le silence sur des problèmes⁽⁹⁸⁾ qui sont toujours sujet de controverse.

Mais ce n'est pas à partir d'une *captatio benevolentiae* qu'il faut rectifier l'image de Dauzat vulgarisateur. C'est que Dauzat a de vrais mérites: (1) Vouant sa carrière professionnelle à l'étude du français, il a exercé un grand poids institutionnel (en dépit d'une position en marge de la Sorbonne): il fut le fondateur de la revue *Le français moderne*, principal organe de publication en linguistique française durant un demi-siècle, il fut un pionnier des études sur le français régional⁽⁹⁹⁾ et l'organisateur des recherches onomastiques en France (dont il dressera un bref bilan en

(97) Dans ce texte, centré sur Dauzat, nous n'avons pas tenu compte des remaniements des dictionnaires étymologiques et onomastiques de Dauzat. Signalons que Malkiel (1993: 102, 112, 119, 124) tient compte seulement des remaniements du dictionnaire étymologique de Dauzat.

(98) L'auteur en était bien conscient (cf. Dauzat 1936: 55). Rappelons que pour ce qui concerne l'étymologie (lexicale), l'auteur a publié de nombreuses notes étymologiques (dans *Le français moderne*) qui complètent les informations données dans son dictionnaire étymologique (Dauzat 1938a).

(99) La notion de français régional apparaît déjà dans Dauzat (1906a: 191, 203-204). «Le français régional qui, à l'origine [...] devait être absolument informe, se rapproche de plus en plus du français de Paris. Comme celui-ci évolue lui-même, l'évolution du français régional peut être représentée par une courbe de poursuite. À son tour, le patois se rapproche lui-même peu à peu du français régional, par rapport auquel il décrit une seconde courbe de poursuite. Mais une différence capitale sépare ces deux langues: tandis que le patois d'une agglomération donnée est relativement homogène, le français régional d'une même localité – je ne parle pas d'une région – est essentiellement variable, suivant le milieu social, la famille, l'individu; il est plus ou moins imprégné de

1950; cf. Dauzat 1950a). Et surtout, on lui doit la mise en chantier du *Nouvel atlas linguistique français par régions* [NALF]⁽¹⁰⁰⁾.

(2) Dauzat fut aussi un excellent historien de la langue française (cf. Dauzat 1930; 1939a; 1944). Certes, il a pu profiter de la monumentale *Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot – à laquelle il renvoie très régulièrement dans ses travaux d'histoire de la langue –, mais il a su allier la perspective «sociologique» de Brunot à la perspective «biologique» de Jules Gilliéron afin de retracer la vie d'une langue dans son contexte culturel, politique et socio-économique.

(3) Grâce à Dauzat nous possédons une des descriptions linguistiques les plus complètes d'un patois gallo-roman, celui de Vinzelles, dont il nous a donné une phonétique (historique), une morphologie, une description syntaxique et un glossaire (cf. Dauzat 1897; 1900; 1912-1914; 1915)⁽¹⁰¹⁾.

(4) Enfin, on reconnaîtra à Dauzat le mérite de nous avoir donné, en 1906, un *Essai de méthodologie linguistique* – combien de linguistes français après lui se sont attelés à une telle tâche? –, conçu sur une base sans doute trop étroite, mais fourmillant d'observations correctes et de réflexions stimulantes.

Au-delà de ces quatre titres de mérite, on devra rendre hommage à Albert Dauzat pour avoir suivi sa propre voie, ses propres intérêts: c'est là l'indice d'un esprit authentique⁽¹⁰²⁾, et s'il est vrai que le cavalier seul peut s'égarer, il mérite plus de respect que ceux qui sacrifient leurs intérêts à la stricte obédience d'un modèle théorique, estimant ainsi être sur le bon chemin.

C.I.D.G., Louvain.

Pierre SWIGGERS

patois. C'est même l'extrême variabilité de cet élément qui l'a souvent rendu insaisissable à l'observateur. Mais fût-il démontré qu'il existe des Clermontois parlant identiquement le langage de Paris, le français d'Auvergne ne constituerait pas moins un ensemble à opposer à celui de Paris, parce qu'il représente une évolution complète et cohérente, ayant pour point de départ les premiers balbutiements très «patoisés» du paysan illettré, et pour point d'aboutissement la langue de la capitale» (Dauzat 1906a: 203-204).

(100) L'histoire complexe du NALF reste, elle aussi, à écrire.

(101) De plus, Dauzat (1906b; 1941b) nous a donné une étude de géographie phonétique sur la région; on y ajoutera encore un excellent aperçu bibliographique (Dauzat 1928b).

(102) Toutefois, Dauzat a toujours reconnu ses dettes (évoquées ici dans la section 2.). Il faut d'ailleurs savoir gré à Dauzat d'avoir rappelé, dans ses ouvrages de synthèse, l'histoire de la discipline en question et d'avoir relevé les apports durables des générations antérieures de savants.

Références bibliographiques

- BENVENISTE, Émile. 1939. «Les Indo-européens et le peuplement de l'Europe». *Revue de synthèse historique* 17: 1. 16-18.
- CHAMBON, Jean-Pierre. 1996. «Dauzat, Albert». Dans: H. STAMMERJOHANN (éd.), *Lexicon grammaticorum*, 226. Tübingen: Niemeyer.
- CHAMBON, Jean-Pierre – SWIGGERS, Pierre. 1995. «Autoperception d'une genèse: fragment d'une conférence inédite de Walther von Wartburg sur le FEW (1951)». *Revue de linguistique romane* 59. 483-501.
- CHRISTMANN, Hans Helmut. 1985. *Romanistik und Anglistik an der deutschen Universität im 19. Jahrhundert. Ihre Herausbildung als Fächer und ihr Verhältnis zu Germanistik und klassischer Philologie*. Stuttgart: Steiner.
- DAUZAT, Albert. 1897. *Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)*. Avec une préface d'Antoine THOMAS. Paris: Alcan.
1900. *Morphologie du patois de Vinzelles*. Paris: Bouillon.
- 1906a. *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*. Paris: Champion.
- 1906b. *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*. Paris: Champion.
1908. «La crise du français et l'enseignement de la grammaire historique». *La Revue universitaire* 15 février 1908. 114-123.
1910. *La vie du langage: évolutions des sons et des mots, phénomènes psychologiques, phénomènes sociaux, influences littéraires*. Paris: Colin.
- 1912a. *La philosophie du langage*. Paris: Flammarion.
- 1912b. *La défense de la langue française (La crise de la culture française. L'argot. La politesse du langage. La langue internationale)*. Paris: Colin.
- 1912-1914. «Notes sur la syntaxe du patois de Vinzelles et des patois de la Basse-Auvergne». *Annales du Midi* 1912. 382-396, 551-560; 1914. 159-160.
1915. *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles*. Montpellier: Société des Langues romanes.
1917. *Les argots de métiers franco-provençaux*. Paris: Champion.
1918. *L'argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et des soldats*. Paris: Colin.
- 1918-1920. «Trois lexiques d'argots militaires romans recueillis pendant la guerre: belge-français, italien, portugais». *Revue des langues romanes* 60. 387-406.
- 1919a. *Légendes, prophéties et superstitions de la guerre*. Paris: La Renaissance du Livre.
- 1919b. «L'argot de nos prisonniers en Allemagne». *Mercure de France* 1919. 248-258.
1920. «L'orientation sociologique actuelle dans la science du langage». *Revue de l'Institut de Sociologie* 2. [Texte cité d'après la pagination du tiré à part, 17 pp.]
1922. *La géographie linguistique*. Paris: Flammarion.
- 1923-1924. Compte rendu de J. GILLIÉRON, *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple + La thaumaturgie linguistique*. *Revue des langues romanes* 62. 184-198.

1925. *Les noms de personnes (Origine et évolution. Prénoms. Noms de famille. Surnoms. Pseudonymes)*. Paris: Delagrave.
1926. *Les noms de lieux (Origine et évolution. Villes et villages. Pays. Cours d'eau. Montagnes. Lieux-dits)*. Paris: Delagrave.
- 1927a. *Les patois. (Évolution. Classification. Étude)*. Paris: Delagrave.
- 1927b. «'Maison' dans la Basse Auvergne». Dans: *Mélanges Antoine Thomas*, 131-136. Paris: Champion.
- 1928a. *Les argots (caractères, évolution, influence)*. Paris: Delagrave.
- 1928b. «Bibliographie critique des parlers auvergnats». *Revue de linguistique romane* 4. 62-116.
1929. «Bibliographie toponymique de la Bourgogne». *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* 1929. 245-251.
1930. *Histoire de la langue française*. Paris: Payot.
1932. «Andare - aller, d'après les atlas linguistiques». Dans: *Études de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Charles Grandgagnage*, 121-130. Liège: Vaillant-Carmanne.
- 1934a. «Araire et charrue. Les anciens instruments aratoires: origine et répartition». *La Nature* 62. 481-486.
- 1934b. «Le français populaire de Saint-Georges-de-Didonne». *Revue de philologie française* 46. 29-45.
1935. «À propos de *baragouin*: un type de sobriquet ethnique». *Festschrift für E. Tappolet*, 66-70. Bâle: Schwabe.
1936. «La toponymie française, ses méthodes, ses résultats». *Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris* 3. 43-55.
1937. «Le substrat germanique dans l'évolution phonétique du français». Dans: *Mélanges J. van Ginneken*, 267-272. Paris: Klincksieck.
- 1938a. *Dictionnaire étymologique de la langue française. Avec un supplément lexicologique et un supplément chronologique*. Paris: Larousse.
- 1938b. «L'enseignement de la dialectologie et de la géographie linguistique continue». *Le français moderne* 6. 26-28.
- 1939a. *Tableau de la langue française. Origine, évolution, structure actuelle*. Paris: Payot.
- 1939b. *La toponymie française (Buts et méthodes. Questions de peuplement. Les bases pré-indo-européennes. Noms de rivières. Toponymie gallo-romaine. Un dépouillement régional: Auvergne et Velay)*. Paris: Payot.
- 1939c. «Un nouvel atlas linguistique de la France». *Le français moderne* 7. 97-101.
- 1939d. «Un cas de désarroi morphologique: l'infinitif *avér* (avoir) dans le Massif central». Dans: *Mélanges Jean Haust*, 83-95. Liège: Vaillant-Carmanne.
1940. *L'Europe linguistique*. Paris: Payot.
- 1941a. *Le village et le paysan de France*. Paris: Gallimard.
- 1941b. *Géographie phonétique de la Basse-Auvergne*. Mâcon: Protat. [Tirage à part de la *Revue de Linguistique romane* 14].

- 1942a. *Le génie de la langue française*. Paris: Payot.
- 1942b. *Le nouvel atlas linguistique de la France par régions*. Luçon: Pacteau.
- 1942c. «Le nouvel atlas linguistique de la France. Notre enquête préliminaire. Les premières leçons de l'expérience». *Le français moderne* 10. 1-10.
1944. *Les étapes de la langue française*. Paris: d'Artrey.
- 1945a. *Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille de France*. Paris: Payot.
- 1945b. «La vie du langage pendant la guerre». *L'Univers français* mai 1945. 22-34.
- 1945c. «L'expression de l'intensité par la comparaison». *Le français moderne* 13. 169-186.
- 1946a. *La vie rurale en France des origines à nos jours*. Paris: P.U.F.
- 1946b. «La question du latin: français d'abord!». *Le français moderne* 14. 1-7.
- 1946c. «La classe de français est monotone!». *Le français moderne* 14. 81-86.
- 1946d. «Pour un institut de dialectologie et toponymie françaises». *Le français moderne* 14. 161-164.
- 1947a. *Voyage à travers les mots*. Paris: Bourrelier.
- 1947b. *Grammaire raisonnée de la langue française*. Lyon: IAC.
1948. «Deux noms de la meule de blé: *plonjon*, *plémon*». Dans: *Mélanges H. Gavel*, 29-33. Toulouse: Privat.
1949. *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*. Paris: Larousse.
- 1950a. «Les études de toponymie et d'anthroponymie en France depuis dix ans». *Romance Philology* 3. 135-139.
- 1950b. «Les principes du nouvel atlas linguistique de la France». *Archivum linguisticum* 1. 44-50.
1951. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et des prénoms de France*. Paris: Larousse.
- 1954a. *Le guide du bon usage. Les mots, les formes grammaticales, la syntaxe*. Paris: Delagrave.
- 1954b. «La méthode des nouveaux atlas linguistiques de la France». *Orbis* 4. 22-31.
1955. «Les diminutifs en français moderne». *Le français moderne* 23. 13-20.
- DAUZAT, Albert – DAMOURETTE, Jacques. 1939. *Un projet de réforme orthographique*. Paris: d'Artrey.
- DAUZAT, Albert – JEANROY, Alfred. 1933. «Les études sur la langue française». *La Science française* t. II, 347-356. Paris: Larousse.
- DELBRÜCK, Berthold. 1880. *Einleitung in das Sprachstudium. Ein Beitrag zur Geschichte und Methodik der vergleichenden Sprachforschung*. Leipzig: Breitkopf & Härtel.
1901. *Grundfragen der Sprachforschung, mit Rücksicht auf W. Wundts Sprachpsychologie erörtert*. Strassburg: K.J. Trübner.
- DESMET, Piet – LAUWERS, Peter – SWIGGERS, Pierre. 1998. «Le développement de la dialectologie française avant et après Gilliéron». K.U. Leuven: Preprint Departement Linguïstiek. (À paraître dans un recueil collectif).

- DESMET, Piet – SWIGGERS, Pierre. 1992. «Auguste Brachet et la grammaire (historique) du français: de la vulgarisation scientifique à l'innovation pédagogique». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 46. 91-108.
1995. *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898. Introduction, commentaires, bibliographie*. Louvain – Paris: Peeters.
1996. «Gaston Paris: aspects linguistiques d'une œuvre philologique». Dans: R. LORENZO (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filología Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989)*, vol. VIII, 207-232. A Coruña: Fundación «Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa».
- GAUCHAT, Louis. 1903. «Gibt es Mundartgrenzen?». *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 111. 365-403.
1905. «L'unité phonétique dans le patois d'une commune». Dans: *Festschrift Heinrich Morf zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Lehrtätigkeit von seinen Schülern dargebracht*, 175-232. Halle: Niemeyer.
1908. «Warum verändert sich die Sprache?». *Wissen und Leben* 2.
1914. «An der Sprachquellen». Dans: *Universität Zürich. Festgabe zur Einweihung der Neubauten, 18. April 1914, Sektion Phil. Fak. I*, 99-113. Zürich: Universität.
- GAUCHAT, Louis – JEANJAQUET, Jules. 1920. *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, tome II. Neuchâtel: Attinger.
- GILLIÉRON, Jules. 1902. *Atlas linguistique de la France: Notice servant à l'intelligence des cartes*. Paris: Champion.
1912. *Étude de géographie linguistique: L'aire **clavellus** d'après l'Atlas linguistique de la France. Résumé de conférences faites à l'École Pratique des Hautes Études en 1912*. Neuveville: Beerstecher.
1915. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales: I. Chair et viande. La neutralisation de l'article défini. À propos de CLAVELLUS*. Neuveville: Beerstecher.
1918. *Généalogie des mots qui désignent l'abeille d'après l'Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion.
1919. *Étude sur la défektivité des verbes. La faillite de l'étymologie phonétique*. Neuveville: Beerstecher.
- 1921a. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales. III*. Paris: Champion.
- 1921b. *Pathologie et thérapeutique verbales*. Paris: Champion.
1922. *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple*. Paris: Champion.
1923. *Thaumaturgie linguistique*. Paris: Champion.
- GILLIÉRON, Jules – EDMONT, Edmond. 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris: Champion. [17 vol.; 1920 cartes] [*Table de l'Atlas*: publiée en 1912]
- GILLIÉRON, Jules – MONGIN, Jean. 1905. *Étude de géographie linguistique. «Scier» dans la Gaule romane du Sud et de l'Est*. Paris: Champion.
- GILLIÉRON, Jules – ROQUES, Mario. 1907. «Études de géographie linguistique». *Revue de philologie française et de littérature* 21. 107-149.

- 1908-9. «Les noms gallo-romans des jours de la semaine». *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques*, 5-30. [Paru d'abord, en 1908, dans *Revue de philologie française et de littérature* 22. 268-290]
- HAUGEN, Einar. 1970. «The Ecology of Language». Texte présenté au Symposium «Towards the Description of the Languages of the World» (Burg Wartenstein, 1970) et repris dans: E. HAUGEN, *The Ecology of Language*, 325-343. Stanford: Stanford University Press, 1972.
- JORDAN, Iorgu – ORR, John. 1937. *An Introduction to Romance Linguistics. Its Schools and Scholars*. London: Methuen.
- KOERNER, E.F. Konrad. 1981. «The Neogrammarian Doctrine: Breakthrough or Extension of the Schleicherian Paradigm. A problem in linguistic historiography». *Folia Linguistica Historica* 2. 157-178.
- LAUWERS, Peter. 1996. *Contrainte et liberté dans le langage: la doctrine linguistique de Jules Gilliéron (1854-1926)*. [Mémoire de licence, Univ. de Leuven]
- MALKIEL, Yakov. 1964. «Distinctive Traits of Romance Linguistics». Dans: D. HYMES (éd.), *Language in Culture and Society*, 671-688. New York: Harper & Row.
1993. *Etymology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- MEILLET, Antoine. 1911. «Différenciation et unification dans les langues». *Scientia* 9. 402-419. [Repris dans MEILLET 1921a. 110-129]
1913. «Sur la méthode de la grammaire comparée». *Revue de métaphysique et de morale* 21. 1-15. [Repris dans MEILLET 1921a. 19-35]
1916. Compte rendu de GILLIÉRON 1915. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 20. 65-67.
1918. *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Paris: Payot.
- 1921a. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion.
- 1921b. «J. Gilliéron et l'influence de l'étude des parlers locaux sur le développement du romanisme». Dans: MEILLET 1921a. 305-309.
- 1921c. «Sur les effets de l'homonymie dans les anciennes langues indo-européennes». *Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études*, 169-180. Paris: École Pratique des Hautes Études.
1925. *La méthode comparative en linguistique historique*. Paris: Champion.
1927. «La nécessité de recueillir le vocabulaire des parlers locaux». *Société d'Émulation du Bourbonnais* 1927. 9-11.
1928. «Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique?». *Actes du 1^{er} Congrès international de linguistes, à La Haye du 10-15 avril 1928*, 28-30. Leiden: Sijthoff.
1931. «Sur une période de bilinguisme en France». *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 1931, 29-38. [Repris dans MEILLET 1936. 90-98]
- 1932a. Préface à O. BLOCH – W. VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Paris). [Repris dans MEILLET 1936. 138-151, sous le titre «Sur l'étymologie du français»]
- 1932b. «Sur l'état actuel de la grammaire comparée». *Revue de synthèse* 3-10. [Repris dans MEILLET 1936. 160-168]

- 1932c. «Sur les effets des changements de langue». *Scientia* 51. 91-98. [Repris dans MEILLET 1936. 104-112]
1933. «Sur le bilinguisme». *Journal de psychologie* 1933, 167-171. [Repris dans MEILLET 1936. 99-103]
1936. *Linguistique historique et linguistique générale* (tome II). Paris: Klincksieck.
- MEILLET, Antoine – TESNIÈRE, Lucien. 1928. *Les langues dans l'Europe nouvelle. Avec un appendice sur la statistique des langues de l'Europe*. Paris: Payot.
- MORF, Heinrich. 1888. «Die Untersuchung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht». *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur* 10. 187-206.
- MORPURGO-DAVIES, Anna. 1996. *La linguistica dell'Ottocento*. Bologna: il Mulino.
- PARIS, Gaston. 1868. *Leçon d'ouverture: Grammaire historique de la langue française*. Paris: Franck.
1888. «Les parlers de France». *Revue des patois gallo-romans* 2. 161-175. [Réimprimé dans *Bulletin de la Société des parlers de France* 1. 1-19]
- PAUL, Hermann. 1880. *Principien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer.
- PERROT, Jean. 1988. «Antoine Meillet et les langues de l'Europe: l'affaire hongroise». *Histoire, Épistémologie, Langage* 10:2. 301-318.
- POP, Sever. 1950. *La dialectologie. Aperçu historique et Méthodes d'enquête linguistiques*. Première partie: *Dialectologie romane*. Louvain: Publications universitaires.
- POP, Sever – POP, Rodica Doina. 1959. *Jules Gilliéron: Vie, enseignement, élèves, œuvres, souvenirs*. Louvain: Centre International de Dialectologie générale.
- ROQUES, Gilles. 1991. «La conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français d'É. Littré à A. Thomas». Dans: J.-P. CHAMBON – G. LÜDI (éds), *Discours étymologiques. Actes du colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, 261-273. Tübingen: Niemeyer.
1994. «Un siècle d'étymologie française (du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle)». Dans: J. DE CLERCQ – P. DESMET (éds), *Florilegium Historiographiae Linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, 401-411. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- ROQUES, Mario. 1905. «Méthodes étymologiques». *Journal des savants* N.S. 3. 419-433.
- SINDOU, Raymond. 1993. «Albert Dauzat». Dans: R. LORENZO (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989)*, vol. IV, 685-687. A Coruña: Fundación «Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa».
- SWIGGERS, Pierre. 1982. «Hugo Schuchardt: Le point de vue d'un romaniste dans la querelle autour des lois phoniques». *Beiträge zur Romanischen Philologie* 21. 325-328.
1985. «La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet: théorie et méthode». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 39. 181-195.

1986. «La linguistique historique devant la variation: le cas de Meillet». *Recherches sur le français parlé* 7. 61-74.
1987. «La conception du changement linguistique chez Antoine Meillet». *Folia Linguistica Historica* 7. 21-30.
1989. «Linguistique générale et linguistique romane chez Hugo Schuchardt». Dans: D. KREMER (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, vol. VII, 80-91. Tübingen: Niemeyer.
- 1990a. «'Disputatio etymologica': Lettres de Mario Roques à Hugo Schuchardt». *Revue de linguistique romane* 54. 23-31.
- 1990b. «Louis Gauchat et l'idée de variation linguistique». Dans: R. LIVER – I. WERLEN – P. WUNDERLI (éds), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven. Festschrift für Rudolf Engler zum 60. Geburtstag*, 284-298. Tübingen: Narr.
1991. «Forme et sens en étymologie: Antoine Thomas et Hugo Schuchardt». Dans: L. ISEBAERT (éd.), *Studia etymologica indoeuropaea memoriae A.J. Van Windekens (1915-1989) dicata*, 285-294. Louvain: Peeters.
1994. «'L'époque actuelle n'est pas très favorable aux élites, ni comme individus, ni comme langues': une lettre de Lucien Tesnière à Antoine Meillet». *Orbis* 37. 275-283.
1996. «Linguistique romane et linguistique générale: quelques réflexions sur l'étude de leurs rapports». Dans: R. LORENZO (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989)*, vol. VIII, 347-369. A Coruña: Fundación «Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa».
1997. «L'intégration de la géographie linguistique à la linguistique générale chez Antoine Meillet». *Incontri Linguistici* 19. 19-29.
1998. «La géographie linguistique de Jules Gilliéron: aux racines du changement linguistique». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 51. 113-132.
1999. «Ferdinand de Saussure et la perspective sociale sur la langue». *Neuphilologische Mitteilungen* 100. 433-443.
2000. «La canonisation d'un franc-tireur: le cas de Hugo Schuchardt». Dans: W. DAHMEN – G. HOLTUS – J. KRAMER – M. METZELTIN – W. SCHWEICKARD – O. WINKELMANN (éds), *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbar-disziplinen. Romanistisches Kolloquium XIV*, 269-304. Tübingen: Narr.
- À paraître. «Les débuts et l'évolution de la philologie romane au XIX^e siècle, surtout en Allemagne». Dans: E.F.K. KOERNER *et al.* (éds), *History of the Language Sciences*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- TAGLIAVINI, Carlo. 1972. *Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*. Sixième édition. Bologna: Pàtron. (1949¹)
- VARVARO, Alberto. 1980. *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*. Deuxième édition remaniée. Napoli: Liguori. (1968¹)